UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Archive ouverte UNIGE
https://archive-ouverte.unige.ch

Master 2021

Open Access

This version of the publication is provided by the author(s) and made available in accordance with the copyright holder(s).

Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie « Ils étaient dix »

Emery, Amélie

How to cite

EMERY, Amélie. Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie « Ils étaient dix ». Master, 2021.

This publication URL: https://archive-ouverte.unige.ch/unige:156288

© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DE TRADUCTION ET D'INTERPRÉTATION

Amélie Emery

Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie *Ils étaient dix*

Directrice : Mme Gabrielle Rivier

Jurée : Prof. Mathilde Fontanet

Mémoire présenté à la Faculté de traduction et d'interprétation (Département de traduction, Unité de français) pour l'obtention de la Maîtrise universitaire en traduction spécialisée, mention générale.

Août 2021
Année académique 2020-2021
Session extraordinaire d'août 2021

Déclaration attestant le caractère original du travail effectué

J'affirme avoir pris connaissance des documents d'information et de prévention du plagiat émis par l'Université de Genève et la Faculté de traduction et d'interprétation (notamment la *Directive en matière de plagiat des étudiant-e-s*, le *Règlement d'études des Maîtrises universitaires en traduction et du Certificat complémentaire en traduction de la Faculté de traduction et d'interprétation* ainsi que l'*Aide-mémoire à l'intention des étudiants préparant un mémoire de Ma en traduction*).

J'atteste que ce travail est le fruit d'un travail personnel et a été rédigé de manière autonome.

Je déclare que toutes les sources d'information utilisées sont citées de manière complète et précise, y compris les sources sur Internet.

Je suis consciente que le fait de ne pas citer une source ou de ne pas la citer correctement est constitutif de plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université, passible de sanctions.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur que le présent travail est original.

Nom et prénom :
Emery Amélie

Lieu / date / signature :

Genève, le 9 août 2021

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnées au cours de nos études et pendant l'écriture de ce mémoire.

Nous tenons d'abord à remercier chaleureusement notre directrice de mémoire, madame Gabrielle Rivier, qui a accepté de nous suivre dans ce travail. Merci pour la qualité de vos conseils, vos encouragements, votre enthousiasme et votre disponibilité.

Nous remercions aussi madame Béatrice Duval, directrice des éditions Le Livre de Poche, qui a accepté sans réserve de répondre à nos questions concernant la parution de *Ils étaient dix*, ainsi que les participant-e-s à l'expérience de révision, qui nous ont permis de développer notre réflexion à ce sujet.

Merci à nos relecteurs et relectrices.

Nous remercions enfin nos collègues de cours, pour la motivation et la bonne ambiance de travail pendant ces années de formation.

Introduction

La traduction littéraire est certainement la branche de la traduction la plus connue du grand public à l'heure actuelle, même si elle ne représente en réalité qu'une partie minoritaire du secteur. Cette branche comporte aujourd'hui une partie non négligeable de retraduction, un phénomène qui concerne principalement les classiques de la littérature (Paloposki et Koskinen, 2010). Sous la houlette des maisons d'édition, des œuvres sont retraduites, des traductions sont révisées, et l'on se retrouve avec plusieurs versions cibles du texte original. En août 2020, la version française du roman iconique d'Agatha Christie *Dix petits nègres* a été publié en version révisée sous le nouveau titre *Ils étaient dix*. Toutes les occurrences du mot « nègre » ont été remplacées par « soldat » et la langue française a également été remaniée. Cette édition révisée a fait couler beaucoup d'encre dans la presse française, où les avis sont tantôt favorables à ce changement qui gomme un élément jugé inacceptable par certaines personnes, tantôt négatifs par d'autres qui crient au sacrifice de la culture sur l'autel de la bien-pensance. Il ne s'agit d'ailleurs pas de la première œuvre littéraire qui fait polémique : en témoignent les multiples accusations racistes qui concernent les histoires de Tintin, *Tintin au Congo* en tête. Hergé a dû réécrire des passages à plusieurs reprises pour que sa bande dessinée soit publiée dans certains pays. Ces événements soulignent les changements sociétaux et l'évolution de la pensée dont nous sommes témoins depuis plusieurs décennies. Dans un monde où les barrières tombent et où l'intention de ne pas blesser prend de l'ampleur chaque jour, il devient indispensable de procéder à une déconstruction idéologique du passé et de remettre les choses en contexte.

L'objet de ce mémoire est l'analyse du livre *Ils étaient dix*. Nous comparerons la dernière version publiée avec les anciennes traductions francophones ainsi qu'avec la version originale, *And Then There Were None*, dans le but de comprendre les changements apportés et d'observer l'évolution de la langue française au fil du temps. Nous accompagnerons notre analyse de réflexions théoriques dans les domaines de la retraduction littéraire et de la révision. Il existe peu de travaux universitaires qui traitent formellement de retraduction (Collombat, 2004) dans le monde occidental, et, d'après nos recherches, aucun traitant uniquement de la révision entendue comme une intervention sur une traduction déjà publiée. Nous devrons donc d'abord définir la retraduction et contextualiser la révision par rapport à la retraduction afin de comprendre les

changements qui ont été opérés dans notre cas d'étude. Les recherches sur lesquelles nous nous appuierons portent principalement sur la retraduction de classiques littéraires (Paloposki et Koskinen, 2010), car il s'agit du matériel de recherche le plus disponible.

Dans la première partie, nous commencerons par présenter l'autrice et son œuvre, et introduirons le roman *Ils étaient dix*. Nous discuterons également d'éléments théoriques qui concernent directement notre cas d'étude, comme l'influence du titre sur la compréhension du roman ainsi que le rôle que jouent les politiques éditoriales dans les processus de réédition. Dans la deuxième partie, nous poserons le cadre théorique de notre travail et mènerons une réflexion autour de la retraduction et de la révision. Le fondement de la théorie retraductive a été posé par Antoine Berman à partir des années 1990 et porte le nom de *Retranslation Hypothesis*. Cette théorie postule que, contrairement aux œuvres originales, les traductions souffrent du passage du temps et qu'il est dès lors nécessaire de retraduire afin qu'une œuvre continue à jouer son « rôle de révélation et de communication » (Berman, 1990, p. 1). Nous verrons dans quelle mesure cette théorie s'applique à notre cas d'étude et y apporterons un jugement nuancé en nous appuyant sur les recherches d'autres linguistes. Quant à la révision, nous verrons qu'elle manque de conceptualisation dans le sens où nous l'entendons, c'est-à-dire la modification d'une traduction hors du processus de traduction initial. Nous terminerons par la partie analytique, où, d'une part, nous examinerons les différences observées entre les traductions du livre d'Agatha Christie et commenterons des extraits du travail effectué par le réviseur ou la réviseuse. D'autre part, nous comparerons aussi la révision publiée avec d'autres révisions effectuées par des traducteurs et traductrices professionnel-le-s, et verrons ainsi que la compréhension de la consigne de révision change selon la personne.

Nous avons construit notre réflexion en gardant en mémoire les questions suivantes : notre cas d'étude confirme-t-il la *Retranslation Hypothesis* ? Qu'est-ce que l'élimination du mot « nègre » implique au moment de la lecture ? Et enfin, que signifie réellement retraduire ou réviser un texte ?

Nous pensons que ce travail est intéressant à deux points de vue. D'un côté, les enjeux sociaux forment la toile de fond de ce mémoire et expliquent en partie la volonté de changer le titre du célèbre roman d'Agatha Christie. De plus, les problèmes d'acceptabilité posés par le mot « nègre » à l'heure actuelle trouvent écho dans le mouvement *Black Lives*

Matter, qui s'est internationalisé en 2020. De l'autre côté, ce travail nous a permis de mettre en évidence une lacune dans les théories traductologiques en ce qui concerne la révision comme intervention hors du processus de traduction initial d'un texte. Bien que la révision soit définie dans la norme ISO 17100 sur les exigences relatives aux services de traduction, elle reste un concept très flou en tant que technique de retraduction.

Table des matières

Remerciements 3
Introduction 4
Table des matières 7
1. Présentation de l'autrice et de l'œuvre 9
1.1. Présentation de l'autrice 9
1.1.1. Biographie 9
1.1.2. Une inspiration pour ses œuvres 12
1.2. *Ils étaient dix* ..... **Erreur ! Signet non défini.**
1.2.1. Intrigue 14
1.2.2. Adaptations 15
1.2.3. Publications et rééditions en français 16
1.2.4. Imbroglio des titres et des éditions 17
1.3. Changement de titre en français 17
1.3.1. La titrologie littéraire 18
1.3.2. De *Dix petits nègres* à *Ils étaient dix* 19
1.4. Intentions éditoriales 21
1.4.1. La notion d'acceptabilité 23
1.4.2. Contextualisation du mot « nègre » 24
2. Théories traductologiques en retraduction 25
2.1. La retraduction : une pratique, plusieurs définitions 26
2.2. *Retranslation Hypothesis* 27
2.2.1. La place de la retraduction en littérature 29
2.2.2. Le besoin de retraduire 30
2.2.3. *Ils étaient dix* sous le projecteur de la Retranslation Hypothesis 32
2.3. La révision 33
2.3.1. *The fine line between retranslating and revising* 34
2.3.2. Un manque de conceptualisation 35
2.3.3. Conclusion intermédiaire 36
3. Étude de cas : comparaison des versions 37
3.1. Méthodologie : choix des chapitres 38
3.2. Observations préliminaires : comparaison du chapitre 10 39
3.2.1. Tableau synthétique n° 1 39
3.2.2. Commentaire du tableau et premières hypothèses 48

3.2.3. Entretien avec la maison d'édition 50
3.3. *Ils étaient dix* : commentaires sur la révision 51
3.3.1. Tableau synthétique n° 2 51
3.3.2. Analyse 66
3.4. Comparaison des différents travaux de révision avec la version publiée de *Ils étaient dix* 72
4. Conclusion 78
Bibliographie 81
Annexes 86

1. Présentation de l'autrice et de l'œuvre

1.1. Présentation de l'autrice

Agatha Christie, autrice britannique, est l'écrivaine la plus traduite au monde selon l'Index Translationum – ses ouvrages ont été traduits dans plus de cent langues ! – et la plus lue dans le monde anglophone, après William Shakespeare (« Agatha Christie », 2020). Elle est connue pour ses nouvelles et romans policiers, dont les intrigues se déroulent souvent à huis clos. En cinquante ans de carrière prolifique, elle a écrit 66 romans policiers, 6 romans, une vingtaine de pièces de théâtre et plus de 150 nouvelles (« Agatha Christie », 2020).

1.1.1. Biographie

Agatha Christie, de son vrai nom Agatha Mary Clarissa Miller, est née le 15 septembre 1890 à Torquay, une ville située dans le comté du Devon au sud de l'Angleterre. Elle reçut une formation plutôt atypique pour l'époque, en cela qu'elle était scolarisée à la maison par ses parents et ses gouvernantes. Sa mère, qui était une conteuse de talent, ne voulait pas qu'Agatha apprenne à lire avant l'âge de huit ans. Néanmoins, pour se divertir, cette dernière apprit à lire par ses propres moyens à cinq ans. Au même âge, elle déménagea quelque temps en France avec sa famille, où elle apprit le français avec sa gouvernante (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

La future inventrice d'Hercule Poirot avait déjà une imagination débordante lorsqu'elle était enfant. Elle adorait non seulement la littérature enfantine, par exemple *Les filles du docteur March* de Louisa M. Alcott, mais aussi la poésie et les polars américains (Frederick Miller, son père, était originaire des États-Unis) (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Son père soudainement décédé lorsqu'elle avait onze ans, Agatha devint très proche de sa mère. Les deux femmes ne se quittaient pas, et la santé de Clara Miller ainsi que l'état de ses finances décidaient des chemins qu'elles prenaient. En 1905, Clara envoya Agatha en France, où elle suivit dans des pensionnats une éducation axée sur le piano et le chant. Étant trop timide pour se produire devant du public, Agatha abandonna son objectif de devenir chanteuse professionnelle (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d. ; ALPHANT, s. d.).

Agatha Miller rentra à Torquay et retrouva sa mère malade. En 1910, les deux femmes décidèrent alors de partir au Caire pour la santé de Clara afin de profiter du climat doux de l'Égypte. Agatha y passait le plus clair de son temps à chercher un bon parti parmi les Britanniques qui séjournaient également à l'hôtel *Gezirah Palace*. De retour en Grande-Bretagne, âgée de dix-huit ans, elle se remit à écrire pendant son temps libre et envoya ses textes à de nombreux journaux, mais tous furent refusés. Ils seront pourtant corrigés et publiés a posteriori, une fois qu'elle se sera déjà fait un nom (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Un jour, sa sœur Madge la mit au défi d'écrire un roman policier bien ficelé : la « reine du crime » est née. Sa première nouvelle s'intitule *Snow Upon the Desert* (non publiée) et se déroule au Caire. Son texte fut rejeté par tous les éditeurs à qui elle l'avait envoyé. Sa mère lui suggéra alors de demander de l'aide à Eden Phillpotts, auteur britannique et ami de la famille. Ce dernier lui prodigua des conseils et la mit en contact avec un agent, Hughes Massie. Lui aussi rejeta *Snow Upon the Desert*, mais encouragea Agatha Miller à écrire un autre roman (« Agatha Christie », 2020).

Elle rencontra ensuite son premier mari, Archibald Christie, en 1912. Ils se marièrent en 1914, mais, en raison de la Première Guerre mondiale, ils ne purent réellement commencer leur vie d'époux qu'en 1918 : Agatha était volontaire dans un hôpital de la Croix-Rouge à Torquay et Archie combattait en France dans les rangs du *Royal Flying Corps*, avant d'être muté au ministère aujourd'hui disparu du Bureau de la guerre à Londres (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

L'année suivante, 1919, fut aussi diverse que chargée. Agatha et Archibald Christie emménagèrent dans la capitale et, quelques mois plus tard, Agatha donna naissance à leur unique enfant, Rosalind. Entre-temps, la maison d'édition *John Lane of The Bodley Head* accepta de publier *The Mysterious Affair at Styles*, qui est le premier roman d'Agatha Christie et la première histoire où apparaît le personnage d'Hercule Poirot, après que cette dernière eut envoyé en vain son manuscrit à plusieurs maisons d'édition ; elle commanda également cinq autres livres à la romancière (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Après la guerre, Agatha Christie continua à écrire et s'essaya à différents types de thrillers ou d'histoires de meurtre. Elle créa les personnages récurrents de Tommy et Tuppence

Beresford, apparus pour la première fois dans le roman *Mr Brown*, ainsi que celui de Miss Marple, apparu pour la première fois dans *The Murder at the Vicarage* (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

En 1922, elle partit en voyage avec son mari à travers tout l'Empire britannique afin de faire la promotion de la *British Empire Exhibition*, une exposition coloniale organisée à Wembley entre 1924 et 1925. Pendant cette période, Agatha Christie continua à écrire. Elle changea d'éditeur, en quête de meilleures conditions : elle publiera désormais chez William Collins and Sons, aujourd'hui HarperCollins (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

En 1926, très affectée par la mort de sa mère et les infidélités de son mari, Agatha Christie disparut un soir de décembre. Tout le pays fut en émoi jusqu'à ce qu'on la retrouve deux semaines plus tard. Elle ne reparla jamais de cette expérience, même avec ses amis et sa famille (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Elle divorça d'avec Archie en 1928 et partit aussitôt aux îles Canaries avec sa fille, où elle finit péniblement *The Mystery of the Blue Train*. Forcée de terminer l'écriture de ce livre pour des raisons financières, elle avoua ne jamais l'avoir aimé en raison de tous les souvenirs qu'il lui rappelait (« Agatha Christie », 2020). Elle entama également son premier voyage à bord de l'Orient Express en 1928, selon un souhait qu'elle avait depuis longtemps (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

La même année, elle sortit son premier livre sous le pseudonyme Mary Westmacott, qu'elle utilisait pour publier des nouvelles semi-biographiques. Ce dernier n'a été découvert que bien des années plus tard, en 1946, par un critique américain (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.) qui l'a reconnue dans *Absent In The Spring*, une autobiographie qu'elle avait écrite en trois jours (*Absent In The Spring by Agatha Christie*, s. d.).

En 1929, Agatha Christie partit seule pour Bagdad, avant de rejoindre le site archéologique d'Ur, en Mésopotamie (Irak actuel), dirigé par Leonard Woolley. Devenue amie avec la famille Woolley, elle fut invitée l'année suivante et rencontra un apprenti archéologue du nom de Max Mallowan. Agatha et lui se marièrent en septembre 1930 à Édimbourg. Ne pouvant pas accompagner Max à Ur la fois suivante – les Woolley ne

voulaient pas de sa présence – elle retourna à Londres et se mit à écrire (« Agatha Christie », 2020).

Les années 1930 marquèrent une décennie de grande productivité pour Agatha Christie. En effet, elle écrivait deux ou trois livres par année, et trouvait même le temps d'avancer quelques chapitres lorsqu'elle accompagnait Max Mallowan sur des fouilles archéologiques (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Agatha Christie resta en Angleterre alors que Max Mallowan était engagé au Caire pour soutenir l'effort de guerre. Elle travaillait comme bénévole au dispensaire du University College Hospital de Londres (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.). Max séjournant à l'étranger et les activités étant limitées, l'autrice fut particulièrement productive durant cette période. Elle publia notamment *N or M?*, dont l'histoire se déroule pendant la Seconde Guerre mondiale, et *And Then There Were None*, qui fait l'objet de ce travail.

Dans les années 1950, Agatha Christie consacra une grande partie de son travail à écrire des pièces de théâtre, ce qui lui laissa moins de temps pour les romans policiers (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.). Sa pièce *The Mousetrap* eut d'ailleurs un tel succès qu'elle n'a jamais quitté l'affiche depuis sa première représentation en 1952 (*The Mousetrap by Agatha Christie*, s. d.) !

En 1974, elle assista à la première de l'adaptation cinématographique de son roman *Murder on the Orient Express*. Le film lui plut, et sa seule remarque fut que la moustache d'Hercule Poirot n'était pas assez somptueuse (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Agatha Christie est décédée le 12 janvier 1976 et est enterrée à l'Église Sainte-Marie de Cholsey.

1.1.2. Une inspiration pour ses œuvres

Les expériences de vie et de voyages d'Agatha Christie ont grandement alimenté ses œuvres, lui inspirant aussi bien ses personnages que les lieux dans lesquels se déroulent les intrigues. Le général Ernest Albert Belcher, qui faisait partie du tour de promotion de l'exposition de Wembley avec le couple Christie, a par exemple inspiré le personnage de Sir Eustace Pedler dans *The Man in the Brown Suit*, et Hercule Poirot, personnage phare dans les œuvres de la reine du crime, n'est pas belge par hasard. Pendant la Première

Guerre mondiale, un grand nombre de Belges était réfugié dans la campagne anglaise, y compris à Torquay. Agatha Christie s'est alors inspirée des personnes qu'elle croisait au quotidien, même si Poirot ne reflète pas un individu en particulier (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

Quant aux cadres spatiaux des romans, Agatha Christie a beaucoup exploité les environnements dans lesquels elle a vécu. Séjournant à plusieurs reprises à l'hôtel Burgh Island, situé sur l'île du même nom dans le Devon en Angleterre, elle s'est inspirée du bâtiment ainsi que de l'île dans *And Then There Were None* ; c'est aussi l'endroit où se déroule l'histoire de *Evil Under the Sun*. La résidence d'été acquise dans le Devon avec son deuxième mari, le Greenway Estate, a également inspiré plusieurs histoires de la romancière, bien qu'elle n'ait jamais écrit aux moments où elle y séjournait (*Christie's Devon*, s. d.).

Londres, où Agatha a habité plusieurs fois à différents moments de sa vie, occupe sans surprise une grande place dans l'œuvre de la romancière. De ses fréquentes escapades à la capitale avec sa famille lorsqu'elle était enfant à ses déménagements successifs à l'intérieur de la ville, en passant par ses examens d'assistante en pharmacie, Agatha Christie a été témoin de sa transformation et a intégré plusieurs aspects de la capitale britannique dans ses histoires (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.). Sa maison en banlieue de Londres achetée avec son premier mari, rebaptisée Styles après le succès de sa première nouvelle, est le lieu de l'intrigue de *The Mysterious Affair at Styles*. Les nombreux hôtels de luxe dans lesquels elle a séjourné se retrouvent souvent aussi dans ses œuvres. Dans le roman *At Bertram's Hotel* par exemple, l'hôtel en question est inspiré du *Brown's Hotel*, dont l'autrice était une cliente régulière (*Christie's London*, s. d.).

Les voyages qu'elle a entrepris au Moyen-Orient, que ce soit seule ou en compagnie de son deuxième mari sur les sites archéologiques, ont également marqué son écriture ; en témoignent des œuvres comme *Murder on the Orient Express*, *Death on the Nile* ou encore *They Came to Baghdad*.

Agatha Christie s'est aussi servie de sa connaissance pointue des poisons dans les intrigues de ses livres et pièces de théâtre. D'ailleurs, l'utilisation des poisons était si bien

décrite dans *The Mysterious Affair at Styles* qu'Agatha Christie reçut d'excellentes critiques du *Pharmaceutical Journal* (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

En outre, le pseudonyme de Mary Westmacott lui permettait d'écrire librement des nouvelles inspirées de sa propre vie, sans être soumise à la pression de s'en tenir au style policier, et ainsi de mettre sur le papier ses pensées et ses sentiments. Même si les livres publiés sous ce nom de plume n'ont pas connu le même succès que les romans policiers, Agatha Christie était satisfaite d'avoir pu écrire quelque chose de différent (*About Agatha Christie - The World's Best-Selling Novelist*, s. d.).

1.2. *And Then There Were None*

And Then There Were None est un roman policier écrit par Agatha Christie et publié pour la première fois au Royaume-Uni en 1939. Considéré comme l'un des chefs-d'œuvre de l'écrivaine, il est le roman policier le plus vendu au monde et l'un des livres les plus vendus de tous les temps, totalisant plus de cent millions de copies (« *And Then There Were None* », 2021a).

1.2.1. Intrigue

L'île du Soldat et la somptueuse demeure qui y est érigée viennent d'être rachetées par un individu ou une société très fortunée, mais dont l'identité reste inconnue. Dix personnes qui ne se connaissent pas sont conviées par un mystérieux couple, les O'Nyme, à y passer quelques jours. Aucun-e des invité-e-s ne sait très bien qui lui écrit, mais tout le monde répond présent pour une raison ou une autre. Huit invités rejoignent l'île en bateau et y retrouvent le couple de domestiques arrivé la veille. Ces derniers informent les arrivant-e-s que leur employeur a eu un empêchement, mais arrivera le lendemain. Après moins de vingt-quatre heures passées sur l'île, un invité meurt et la panique envahit tous les membres du groupe. Toutes les personnes sont alors tuées les unes après les autres en suivant les couplets d'une comptine, dont une copie est accrochée dans chaque chambre de la maison. Si toutes les personnes présentes sur l'île ont été tuées, qui est donc le meurtrier ou la meurtrière ?

L'intrigue est basée sur une chanson de Frank Green sortie en 1869, *Ten Little Niggers*, elle-même adaptée de la comptine américaine pour enfants *Ten Little Indians*. La chanson a été modifiée au fil des ans pour éviter tout propos raciste. Voici la version présente dans notre livre (2011) :

Ten little soldier boys went out to dine;
One choked his little self and then there were nine.

Nine little soldier boys sat up very late;
One overslept himself and then there were eight.

Eight little soldier boys travelling in Devon;
One said he'd stay there and then there were seven.

Seven little soldier boys chopping up sticks;
One chopped himself in halves and then there were six.

Six little soldier boys playing with a hive;
A bumblebee stung one of them and then there were five.

Five little soldier boys going in for law;
One got in Chancery and then there were four.

Four little soldier boys going out to sea;
A red herring swallowed one and then there were three.

Three little soldier boys walking in the zoo;
A big bear hugged one and then there were two.

Two little soldier boys sitting in the sun;
One got all frizzled up and then there was one.

One little soldier boy left all alone;
He went and hanged himself

And then there were none.

1.2.2. Adaptations

Le roman *And Then There Were None* a connu un grand succès au fil des années. C'est donc sans surprise que l'histoire a été adaptée maintes et maintes fois entre 1945 et aujourd'hui au cinéma, à la télévision ou au théâtre, pour ne citer que ces formes d'expression. L'intrigue a même servi d'inspiration pour des jeux vidéo (« *Dix Petits*

Nègres », 2021). L'histoire a été adaptée dans un grand nombre de langues également, dont l'anglais, le russe, l'arabe libanais et le portugais.

En version originale française, l'on compte à ce jour trois adaptations théâtrales sorties en 1943, 2003 et 2014, trois adaptations sur le petit écran en 1953, 1970 et 2020, un feuilleton radiophonique de la Comédie-Française remontant à 1973, ainsi que deux adaptations en bande dessinée, datant de 1996 et 2020. Un livre de Pierre Bayard, intitulé *La Vérité sur « Dix Petits Nègres »*, a même été publié en 2019 : il commente l'intrigue et propose une interprétation différente des meurtres (« *Dix Petits Nègres* », 2021).

1.2.3. Publications et rééditions en français

La première traduction française a été publiée en 1940 aux éditions Le Masque, sous le titre *Dix petits nègres*. Elle a été réalisée par Louis Postif. Une deuxième traduction, portant le même titre, a été publiée en 1993 sous la plume de Gérard de Chergé. Nous pensons que Gérard de Chergé a travaillé uniquement avec le texte source, mais qu'il était conscient de l'existence de la première traduction de Louis Postif et qu'il a pu s'en inspirer ou la mettre en regard de sa traduction.

La dernière version de ce livre a été publiée en 2020 sous le titre *Ils étaient dix*. Il s'agit de la version sur laquelle nous travaillons dans ce mémoire, qui est une traduction révisée de l'édition de 1993. En effet, il ne s'agit pas d'une nouvelle traduction, mais principalement d'une modernisation du texte : outre le changement de titre, toutes les occurrences du mot « nègre » ont été remplacées par « soldat » et la langue a été adaptée pour un lectorat contemporain. Cette révision a largement été relayée dans les médias et a fait couler beaucoup d'encre. D'un côté, les personnes pour qui l'œuvre doit évoluer avec son temps et pour qui le mot « nègre » n'est plus acceptable dans quelque circonstance que ce soit sont favorables aux modifications apportées au roman *Ils étaient dix*. De l'autre, les personnes qui s'indignent contre cette nouvelle édition crient à la dénaturation de l'œuvre et soutiennent qu'il faut remettre les livres et les mots dans leur contexte. Nous pensons que les deux avis sont légitimes. En effet, le mot « nègre » n'est plus utilisé couramment aujourd'hui, il appartient à une époque révolue. Parallèlement, le fait d'actualiser et de réécrire les œuvres tend à les lisser. Par conséquent, l'histoire perd son ancrage temporel et il est possible que le lectorat ressente le texte différemment.

1.2.4. Imbroglio des titres et des éditions

La version originale du roman a été publiée en 1939 au Royaume-Uni sous le titre *Ten Little Niggers*. Pour sa première publication aux États-Unis l'année suivante, le livre a tout de suite été commercialisé sous le titre *And Then There Were None*, car, pour des raisons historiques, le mot « nigger » comportait déjà une forte charge émotionnelle dans le pays. Les éditions britanniques, elles, ont gardé le titre original jusque dans les années 1980, où elles ont adopté le titre américain *(« And Then There Were None », 2021a)*. Entre-temps, les éditions Pocket Books, qui avaient déjà publié une version de *And Then There Were None* en 1944, ont décidé de publier pour la première fois le livre sous le *titre Ten Little Indians* en 1964. Elles republieront le livre sous ce même titre en 1986, pour la dernière fois *(Hanes, s. d.)*. Le titre actuel, préconisé par Agatha Christie Ltd., est à présent *And Then There Were None (« And Then There Were None », 2021a)*.

En dehors de l'anglais, des éditeurs de diverses langues ont choisi d'adapter titre et texte à un moment donné. Ces changements ne sont toutefois intervenus que bien après la première publication, puisque l'une des premières langues européennes à avoir adapté le titre en dehors de l'anglais a été l'allemand, en 2003. Ont suivi le néerlandais en 2004, le suédois en 2007, le portugais brésilien en 2009, le polonais en 2017 et le français en 2020 *(« And Then There Were None », 2021a)*. Ce sont les éditeurs portugais qui ont été les précurseurs. En effet, la première traduction en portugais a été publiée sous le titre *Convite para a Morte [Une invitation à mourir*] en 1948. La nouvelle a ensuite été publiée sous le titre *As Dez Figuras Negras* en 2003 (« *And Then There Were None* », 2021b).

À notre connaissance, les versions espagnole (bien qu'il existe une édition antérieure intitulée *Y no quedó ninguno*) et russe restent calquées sur le titre *original Ten Little Niggers* à l'heure actuelle. La version italienne a choisi le titre *Dieci Piccoli Indiani*, en référence à *Ten Little Indians*. En raison de nos limites linguistiques et du fait que *And Then There Were None* est l'un des livres les plus vendus et traduits de l'histoire, nous n'allons pas nous attarder davantage sur la liste des titres d'autres langues de publication.

1.3. Changement de titre en français

En 2020, le best-seller d'Agatha Christie connu sous le nom de *Dix petits nègres* en français a été rebaptisé *Ils étaient dix* sur demande de James Prichard, arrière-petit-fils d'Agatha Christie et directeur d'Agatha Christie Limited, société propriétaire des droits des œuvres de la romancière. Ce changement de titre s'est accompagné d'une révision de l'œuvre, afin

de correspondre à la langue contemporaine. Nous allons aborder dans cette partie le rôle des titres et ce que cela implique de changer le titre d'une œuvre.

1.3.1. La titrologie[1] littéraire

La traduction des titres est un riche sujet d'étude. Qu'il s'agisse de films, livres ou autres, les titres sont adaptés à la culture cible. En littérature ou en traductologie, nous n'avons toutefois pas trouvé de nombreuses études au sujet de la traduction des titres d'ouvrages littéraires. Les quelques articles que nous avons trouvés se réfèrent presque systématiquement à des travaux ou chercheurs qui semblent faire référence dans le domaine, comme Gérard Genette, ou Serge Bokobza et son livre Contribution à la titrologie romanesque : variations sur le titre Le Rouge et le Noir, publié en 1986.

Le titre peut être défini de différentes façons, de la plus factuelle à la plus poétique. Prenons une définition factuelle : « […] ensemble des mots qui, placés en tête d'un texte, sont censés en indiquer le contenu » (Grutman, 2004). En littérature, nous pourrions le définir comme suit : « nom donné par son auteur à une œuvre littéraire ou artistique et qui évoque plus ou moins son contenu, sa signification » (*TITRE : Définition de TITRE*, s. d.). Le titre ne se limite néanmoins pas à cette fonction d'identification et de description du contenu. En plus de donner un premier aperçu du contenu de l'ouvrage, il a pour but d'accrocher le lectorat. Il s'agit de la portion du texte par laquelle le lecteur entre en contact avec le livre (Roy, 2008, p. 50). Comme l'a déjà décrit Claude Duchet en 1973, il a donc une fonction conative (Roy, 2008, p. 49).

Serge Bokobza va même plus loin en disant qu'« en lisant le titre, le lecteur sera, en somme, conditionné dans l'optique de l'évènement à venir ». Cela signifie-t-il que notre compréhension du titre influence notre compréhension de l'œuvre ?

Bien que le titre crée des attentes, la compréhension de ce dernier est sujette à évoluer au fil de la lecture. Cette dernière va confirmer notre interprétation du titre ou, au contraire, la modifier. Dans tous les cas, nous comprendrons mieux un titre après avoir lu le livre auquel il s'associe. Même si le lectorat peut élucider le titre grâce à la quatrième de couverture dans la majorité ces cas, il existe des exceptions. Le résumé de l'œuvre est

[1] Néologisme de Claude Duchet dans "La Fille abandonnée et La Bête humaine, éléments de titrologie romanesque." Littérature (Paris. 1971) 12.4 (1973): 49–73. Web.

parfois volontairement flou, ou reprend un court extrait qui ne dévoile pas tout du contenu.

Pour revenir aux propos de Serge Bokobza, nous rejoignons son avis lorsqu'il dit que la lecture d'un ouvrage est influencée par son titre. Depuis l'enfance, nous apprenons qu'un titre (encore une fois, dans la plupart des cas) est censé capter l'essence du message qui suivra. Cela relève donc d'un processus cérébral naturel que de s'attendre à retrouver notre interprétation du titre dans le texte. Nous verrons que cet aspect théorique a son importance dans le changement de titre de l'œuvre qui fait l'objet de notre analyse.

1.3.2. De *Dix petits nègres* à *Ils étaient dix*

Parlons à présent des titres du roman qui nous intéresse en nous référant aux éléments théoriques exposés précédemment. Le titre anglais est *And Then There Were None*, qui, traduit mot à mot, veut dire « Et il n'en restait aucun ». À la lecture de ce titre, nous pouvons deviner que des choses ou des personnes disparaissent au cours de l'histoire ; nous connaissons donc potentiellement une information sur le déroulement ou l'issue du roman.

Le titre *Dix petits nègres* nous donne l'information que l'histoire contient dix « nègres ». Parle-t-on de personnes noires ? D'autres personnes ou d'autre chose ? A priori, il est facile de se méprendre sur la signification de ce titre. Après avoir lu le livre, nous savons qu'il s'agit du titre de la comptine éponyme dont Agatha Christie s'est inspirée pour construire l'intrigue, et qu'il fait aussi référence aux dix figurines « négroïdes » qui disparaissent une à une à chaque fois qu'un personnage meurt. Cependant, une personne ne connaissant pas l'histoire a peu d'éléments pour trouver une interprétation correcte par rapport au contenu du livre. Les informations présentes dans le titre lui laissent entendre que c'est un roman à propos de dix personnes noires.

Le nouveau titre élimine l'élément controversé, à savoir le mot « nègre », tout en donnant des informations dont l'interprétation sera potentiellement plus proche du contenu. En effet, *Ils étaient dix* révèle que l'histoire contient dix personnes ou objets, et, compte tenu de la conjugaison du verbe à l'imparfait, nous pouvons déduire qu'il n'en restera probablement plus dix à la fin.

Nous pouvons donc constater que notre préconception de l'histoire change en fonction du titre. Dans son travail sur les changements de l'appareil titulaire et les adaptations du

roman *Dom Casmurro* de Machado de Assis, Max Roy soutient que « [l]e changement de titre a des conséquences immédiates sur la lecture » (Roy, 2008, p. 52). Est-ce vrai dans notre cas ?

Comme nous venons de le voir, nous n'allons pas aborder la lecture de la même manière selon que le livre s'intitule *Dix petits nègres* ou *Ils étaient dix.* Nous avons par ailleurs appris, au fil de notre expérience de lecteur, à raisonner avec des moyens autres que nos connaissances linguistiques (Roy, 2008, p. 54). De fait, nous interprétons les titres et les histoires aussi grâce à notre bagage littéraire et culturel : c'est ce que Max Roy appelle « le travail de l'imaginaire » (Roy, 2008, p. 54). Par exemple, une référence à *Antigone*, pièce ou personnage, évoque le courage tout en supposant une issue fatale. Dès lors, nous comprenons bien que nous pouvons difficilement appréhender le mot « nègre » en dehors de toute considération historique et culturelle. Dans l'environnement socioculturel européen, il est indubitablement associé à l'époque coloniale, à l'esclavage et au racisme. Que nous soyons d'accord de lire ce mot à l'heure actuelle ou que nous le trouvions inacceptable, cela n'a aucune importance sur l'interprétation du mot « nègre », car les deux « camps » pensent à la même réalité.

Ce point de vue peut ainsi expliquer en partie la décision de James Prichard de demander un changement du titre de la traduction francophone. Il explique à RTL que « nous ne devons plus utiliser des termes qui risquent de blesser. » « Je pense qu'Agatha Christie était avant tout là pour divertir et elle n'aurait pas aimé l'idée que quelqu'un soit blessé par l'une de ses tournures de phrases. » (*Dix petits nègres*, s. d.-a) Il évite ainsi que les lecteurs fassent un rapprochement entre le mot « nègre » et tout ce qu'il comporte, et l'intrigue de *Ils étaient dix* ; et, par extension, il évite que l'on associe des intentions racistes à Agatha Christie.

Le premier chapitre du roman est consacré à la présentation des personnages principaux. Or, aucune mention de la couleur de peau des personnages n'est faite. Les lecteurs seraient-ils donc plus enclins à penser que les personnages sont noirs dans la version *Dix petits nègres* ? Cela semble difficilement vérifiable, dans la mesure où, ayant plutôt des informations sur la vie des personnages et non une description précise de leur apparence, chaque lecteur et chaque lectrice se fait une idée différente du portrait physique des personnages selon sa culture. Ayant nos propres biais, nous avons personnellement imaginé dès le départ que tous les personnages principaux étaient blancs, dans la version

Dix petits nègres également. Au vu du contexte, c'est-à-dire le Royaume-Uni dans les années 1940, et de la nationalité de l'autrice, nous avons supposé que les personnages étaient d'origine britannique. Cette hypothèse tend à se confirmer assez rapidement : les personnages sont tous invités sur l'« île du Nègre », une « île [qui] devait son nom à sa ressemblance avec une tête d'homme… un homme aux lèvres négroïdes » (Christie, 1993, p. 16). Difficile d'imaginer que des personnages noirs décriraient un rocher de la sorte. Néanmoins, nous ne disposons pas de ces informations avant de commencer la lecture. Nous pouvons tout à fait penser que les dix personnages décrits dans le premier chapitre sont noirs au moment de lire les premières lignes. Or, ce n'est pas le cas. En reprenant les mots de Serge Bokobza, nous pouvons alors dire que le titre *Dix petits nègres* nous conditionne d'une mauvaise manière en vue de la lecture.

Pour répondre à la question posée plus haut, nous pensons que le changement de titre a bien un effet immédiat sur la lecture dans notre cas, d'autant plus que les titres des deux versions francophones comparées changent passablement. En effet, le titre Ils étaient dix élimine purement et simplement toute la réflexion suscitée par l'apparition du mot « nègre » à laquelle nous venons de nous livrer. Nous n'abordons donc pas la lecture dans le même état d'esprit.

Cependant, nous pensons que le changement de titre et le fait que les 74 occurrences du mot « nègre » apparaissant dans le roman ont été remplacées par « soldat » ne modifient pas l'intrigue en soi. En effet, l'histoire reste la même dans les différentes versions. Les changements apportés modifient néanmoins le contexte d'écriture du roman, dans le sens où le livre est inspiré d'une comptine qu'Agatha Christie n'a pas écrite, mais avec laquelle elle a construit l'intrigue. Nous passons donc d'une version où la comptine, en plus d'être le titre du roman, est le noyau de ce dernier, à une version où la comptine n'est « plus qu'un » élément de l'intrigue, certes important, mais où elle perd son statut de référence.

1.4. Intentions éditoriales

Comme nous l'avons mentionné plus haut, le titre est la porte d'entrée d'un ouvrage. À cet égard, en plus d'informer sur le contenu du livre, il revêt une importance marketing capitale. D'un point de vue purement commercial, il constitue l'un des principaux arguments de vente, avec la couverture et le format. Il n'est d'ailleurs souvent pas choisi uniquement par l'auteur ou l'autrice, ou le traducteur ou la traductrice, mais conjointement avec la maison d'édition. C'est la raison pour laquelle les intentions

éditoriales jouent un grand rôle lors de la publication d'un ouvrage. Les pratiques courantes de choix des titres sont par exemple liées à une époque (p.ex. les longs titres utilisés entre les XVI et XVIIIe siècles, ou les titres courts non verbaux choisis à l'heure actuelle (Muradova, 2018, p. 88), à une collection particulière ou à une autrice (Roy, 2008, p. 49). La société Agatha Christie Limited et les Éditions du Masque ont choisi comme nouveau titre Ils étaient dix, pour les raisons que nous avons exposées précédemment.

Par ailleurs, le travail collaboratif entre un auteur ou une autrice et une maison d'édition ne s'arrête pas au titre, mais s'étend en général à l'ensemble d'un ouvrage. En ce qui concerne Ils étaient dix, les décisions de révision textuelle prises dans le cadre de la dernière édition émanent de la société Agatha Christie Limited, qui a demandé à la maison d'édition de modifier la traduction francophone afin qu'elle s'aligne sur les changements de plusieurs langues de publication quant à l'élimination du mot « nègre », ainsi que de moderniser le texte pour des lecteurs et lectrices contemporain-e-s (cf. entretien avec la maison d'édition en annexe). Les changements opérés sont de diverse nature ; nous en avons observé deux principaux. Le premier est d'ordre visuel : la police d'écriture a été agrandie. Le second est d'ordre linguistique : la langue a été modernisée et, comme l'a demandé Agatha Christie Limited, elle se rapproche d'un français plus contemporain.

Ces changements visent différents objectifs. L'élimination du mot « nègre » traduit une envie de bien faire et de correspondre aux attentes actuelles d'acceptabilité. C'est d'ailleurs la principale raison de publication de *Ils étaient dix*. Ensuite, l'agrandissement de la police vise à faciliter la lecture, et donc à donner envie à plus de personnes de lire le livre. La modernisation du français s'inscrit dans la même veine, sachant qu'une langue vieillie peut rebuter une partie des lecteurs et lectrices potentiel-le-s. Ces deux derniers changements sont notamment motivés par des considérations commerciales. En effet, une augmentation du nombre de lecteurs et lectrices signifie potentiellement une hausse des ventes du livre pour la maison d'édition qui, ne l'oublions pas, est une société à but lucratif. Les rééditions sont d'ailleurs fréquentes dans le monde de l'édition : versions modernisées ou augmentées d'une préface d'un tel ou d'une telle sont autant de manières de stimuler ou de relancer les ventes d'un produit en particulier. Nous pensons qu'il est donc pertinent de tenir compte de cet aspect purement commercial dans notre recherche.

Dans notre cas, la modernisation du texte cible comporte une tendance aux changements sourciers. Cet état de fait peut être le résultat d'une politique interne à la maison d'édition,

qui veut que le texte soit révisé tout en restant au plus proche de la version originale. Comme nous le verrons dans la troisième partie de ce travail, de nombreuses modifications non essentielles du point de vue de la modernisation ont été entreprises. Nous pensons dès lors qu'elles ont été effectuées dans le but de respecter les directives de la maison d'édition de rendre la version francophone plus sourcière.

1.4.1. La notion d'acceptabilité

Nous souhaitons à présent aborder la notion d'acceptabilité, que nous avons mentionnée au point précédent. Quand nous parlons d'acceptabilité, nous appréhendons ce concept non pas par rapport à la fidélité de la traduction au texte source ou à l'invisibilité du traducteur ou de la traductrice, mais plutôt sous l'angle du public, acceptant le texte tel qu'il est écrit, indépendamment du fait que ce soit une traduction en français ou un original, en ce qui concerne son contenu et sa forme.

L'acceptabilité évolue au fil du temps, souvent de façon indépendante au sein des différentes cultures, sociétés, ou aires linguistiques du monde. Ce constat peut d'ailleurs expliquer en partie pourquoi les traductions de *And Then There Were* None dans certaines langues ont éliminé le mot « nègre » depuis longtemps, et pourquoi d'autres le conservent encore à l'heure actuelle.

Comme l'autrice de *And Then There Were None* est décédée, nous ne pouvons pas avoir son avis sur son propre livre. Ce sont alors la société détentrice des droits de l'œuvre et la maison d'édition qui publie la version francophone qui décident des changements à apporter sur ce livre en particulier. La nouvelle version du roman d'Agatha Christie a ainsi été adaptée aux normes idéologiques actuelles.

Notre réflexion ici se limite au mot « nègre ». Bien que l'ensemble du texte ait été modernisé dans la dernière version francophone de *And Then There Were None*, ce n'est pas la langue française utilisée qui n'était plus acceptable dans l'absolu, mais uniquement certains mots et passages considérés comme racistes aujourd'hui.

Dans cette réflexion sur l'acceptabilité, il convient cependant de nous poser une question centrale : pourquoi le mot nègre n'est-il plus considéré comme acceptable en Europe aujourd'hui ?

1.4.2. Contextualisation du mot « nègre »

Nous soulignons volontairement l'importance du contexte socioculturel occidental et européen dans lequel nous analysons le mot « nègre ». En effet, il ne porte pas la même charge émotionnelle selon l'endroit où il est utilisé et la personne qui choisit de l'utiliser. Danny Laferrière, auteur de Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer et titulaire d'un fauteuil à l'Académie française depuis 2013, estime que le mot « nègre » peut encore être utilisé aujourd'hui, du moment que nous sommes prêts à en subir les conséquences *(Peut-on encore utiliser le mot « nègre » en littérature, avec Dany Laferrière, 2020)*. L'écrivain, haïtien d'origine, a un avis très clair à ce sujet :

> « Le mot 'nègre' est un mot qui vient d'Haïti. Pour ma part, c'est un mot qui veut dire 'homme' simplement. On peut dire 'ce blanc est un bon nègre'. Le mot n'a aucune subversion. Quand on vient d'Haïti, on a le droit d'employer ce terme et personne d'autre ne peut. C'est un terme qui est sorti de la fournaise de l'esclavage et il a été conquis. C'est là la différence totale avec toute l'histoire du mot nègre, si on le prend par les États-Unis, par les abolitionnistes comme par les colonisateurs ou par les écrivains de la négritude, on rate l'histoire. L'histoire, c'est que pour la première fois dans l'histoire humaine, des nègres se sont libérés, des esclaves se sont libérés et ont fondé une nation.
>
> Donc revendiquer quelque chose qui pourrait être dérogatoire ou insultant, ou qui pourrait vous diminuer et en faire exactement votre identité, c'est une des plus vieilles revanches humaines. Un écrivain a au moins un double travail à faire, d'actualiser, c'est-à-dire de devenir contemporain et en même temps, de rappeler que les mots ont une origine, prennent naissance d'une réalité historique. » *(*ibid.*)*

Les deux premiers sens de l'entrée *NÈGRE, NÉGRESSE* dans le *Grand dictionnaire encyclopédique* de Larousse sont les suivants :

> *« 1. Hist. Esclave noir qui était employé aux travaux dans les colonies.*
> *2. Terme péjor. et raciste désignant une personne de race noire. »*

La première se réfère à l'histoire du mot « nègre » en langue française qui, dans cette acception, commence avec l'esclavage et la traite négrière pratiquée entre le XVII^{e} et le XIX^{e} siècle par la France (« Nègre », 2006).

La deuxième définition est étroitement liée à la première, dans la mesure où la connotation raciste découle du statut considéré comme inférieur des personnes noires par les blancs européens.

L'apparition de l'esclavage et le racisme à l'encontre des personnes noires ont donc marqué le mot « nègre » si profondément que, en Europe, nous ne pouvons plus le dissocier de sa connotation péjorative. Pourtant, à l'origine, le mot « nègre » n'existait que sous forme d'adjectif et ne désignait pas spécifiquement la couleur de peau d'une personne. Venant du latin *niger*, il signifiait « sombre, noir, foncé », « funeste, malheureux, sinistre », ou aussi, au sens figuré, « perfide, mauvais, malveillant » (Olivetti & Olivetti, s. d.).

Étant donné l'évolution de son sens en Europe, le mot « nègre » ne désigne aujourd'hui plus simplement la couleur de peau, mais dénigre la personne qu'il qualifie.

2. Théories traductologiques en retraduction

Notre travail se trouve à l'intersection de plusieurs domaines de recherche, notamment de la traductologie et de la littérature. Nous pouvons d'emblée citer Asimakoulas (2019, p. 495), qui reprend l'idée d'André Lefevere dans *Translation, Rewriting and the Manipulation of Literary Fame* selon laquelle « […] a sociohistoricist approach of combining text with context can offer a pluralistic, nuanced picture of translation practice » (Asimakoulas, 2015:3-4). Le contexte est également important en retraduction, c'est justement lui qui nous ancre dans une certaine époque (par exemple, des mots ou des tournures de phrase qui nous donnent un aperçu de la langue à un moment donné) ou nous rapproche d'une certaine pratique (par exemple, la simplification des classiques littéraires), et nous permet ainsi de mieux comprendre certains choix du retraducteur ou de la retraductrice. Le contexte socioculturel occidental et européen actuel pèse donc de son poids dans notre analyse.

Le plurifacétisme de la (re)traduction met en exergue la complexité des liens entre les domaines précités et les analyses croisées qui en ressortent. Cependant, ces domaines étant eux-mêmes très vastes, nous allons nous concentrer sur le phénomène que nous

étudions dans notre travail, à savoir la révision d'un texte avant une republication. Nous allons contextualiser la révision comme pratique traductive dans le champ d'études traductologiques et nous aider des ressources que ces domaines contiennent pour alimenter notre réflexion.

2.1. La retraduction : une pratique, plusieurs définitions

Nous voulons tout d'abord délimiter l'acception du mot « retraduction » qui nous intéresse dans ce travail. Dans le terme « re-traduction », l'on comprend bien qu'il s'agit de traduire une nouvelle fois. Cependant, dans les faits, cette définition succincte peut être utilisée pour parler de plusieurs pratiques traductives.

La définition à laquelle nous pensons souvent en premier lieu en traductologie est l'acte de traduire à nouveau un texte qui a déjà été traduit dans une langue donnée (Gambier, 1994, p. 413; Gürçağlar, 2019, p. 484). Cette définition peut aussi se référer au produit de la retraduction, c'est-à-dire qualifier le texte lui-même (Gürçağlar, 2019, p. 484). Différentes versions du texte source se concurrenceraient donc en langue cible. Le terme « retraduction » est parfois également utilisé pour qualifier une traduction relais, à savoir la traduction d'un texte qui est lui-même une traduction. C'est d'ailleurs la définition que retiennent Le Grand Robert en ligne et le CNRTL. Enfin, il arrive que le terme « retraduction » qualifie une rétrotraduction, qui est la traduction d'un texte vers sa première langue source (Gambier, 1994, p. 413).

Le type de retraduction qui nous occupe dans ce travail est le premier que nous avons mentionné, à savoir la traduction d'un texte qui a déjà été traduit dans la langue cible. Un texte peut se prêter à une retraduction pour plusieurs raisons : le traducteur ou la traductrice n'a pas connaissance de l'existence d'une version antérieure ; le manque de coordination entre les maisons d'édition peut aboutir à la publication de différentes traductions simultanément, où chaque version est considérée comme la première et à la fois comme une retraduction ; une traduction indirecte a été remplacée au profit d'une traduction directe ; les droits d'auteur ont expiré ; des erreurs ou des imprécisions de sens se trouvent dans la ou les précédente(s) version(s) ; le texte est sujet à une nouvelle interprétation ; des passages ont été omis car ils ont été jugés inutiles ou inacceptables à traduire dans la culture cible ; les tournures de phrase, les expressions ou le vocabulaire utilisés sont considérés comme vieillis ou ne sont plus acceptables (Gürçağlar, 2019, p. 487).

Un texte peut être retraduit sur demande ou à l'initiative de quelqu'un, par exemple de la maison d'édition, pour l'une des nombreuses raisons citées ci-dessus ou dans d'autres buts. Nous pensons par exemple à la retraduction des œuvres dans une perspective féministe – dans ce cas, l'on parle généralement de réécriture – ou à une retraduction simplifiée destinée aux élèves ou aux enfants (Gürçağlar, 2019, p. 487). Nous précisons que nous ne nous intéressons pas ici aux retraductions intersémiotiques ou adaptations, par exemple un livre en une nouvelle version théâtrale en langue cible, mais que nous nous focalisons sur la retraduction de romans qui conservent leur forme initiale.

2.2. *Retranslation Hypothesis*

La *Retranslation Hypothesis* est le nom donné au premier essai de théorisation de la retraduction par Antoine Berman. Pour le linguiste français, la traduction est un domaine « d'essentiel inaccomplissement » (1990, p. 1), dans le mesure où le texte traduit est toujours perfectible. Il met en lumière un phénomène assez curieux : alors que les traductions sont soumises au temps et « vieillissent », les œuvres originales, elles, « restent éternellement jeunes » (Berman, 1990, p.1). Seules quelques rares traductions peuvent devenir des canons littéraires et atteindre le même statut que les originaux ; Berman les appelle les grandes traductions.

> *« Il faut retraduire parce que les traductions vieillissent, et parce qu'aucune n'est* ***la*** *traduction : par où l'on voit que traduire est une activité soumise au temps, et une activité qui possède une temporalité propre : celle de la caducité et de l'inachèvement. » (Berman, 1990, p. 1)*

Un des points communs entre les grandes traductions est qu'elles sont, en général, toujours des retraductions. La théorie de Berman repose sur un cycle que suivrait toute (re)traduction avant de pouvoir potentiellement prétendre au titre de grande traduction. Toute première traduction serait défaillante, et ce n'est qu'en retraduisant que cette défaillance peut être gommée (1990, p. 5). Pour bien comprendre la logique sous-jacente, il convient de préciser que, pour Berman, une traduction ayant le potentiel de devenir une grande traduction est une traduction sourcière, qui tend à rendre au mieux les particularités du texte original.[2]

[2] La paternité de la dichotomie sourcier/cibliste est attribuée à Jean-René Ladmiral, qu'il définit comme suit : « j'appelle « sourciers » ceux qui […] s'attachent au *signifiant* de la *langue* du texte-*source* […] ; alors

Dans un premier temps, un texte serait traduit mot à mot afin de donner une idée de son contenu en langue cible. Dans un deuxième temps, le texte source serait traduit librement, de façon cibliste, afin de ne pas mettre les lecteurs face à une traduction trop étrangéisante.[3] Enfin, c'est seulement après avoir passé par les deux précédents stades de traduction, c'est-à-dire une fois qu'il a déjà été introduit dans la langue cible, qu'un texte peut être traduit de façon plus « littérale », sourcière, afin d'en rendre au mieux toutes les particularités (ibid., 1990, p. 4).

Sa théorie est reprise et soutenue par Yves Gambier (1994) : « Ainsi, à la suite de Berman (1986 et 1990), on peut prétendre qu'une première traduction a toujours tendance à être plutôt assimilatrice, à réduire l'altérité au nom d'impératifs culturels, éditoriaux […]. La retraduction dans ces conditions consisterait en un *retour* au texte-source » (p. 414-415). Gambier estime qu'on ne peut retraduire « qu'après une période d'assimilation qui permet de juger comme inacceptable le premier travail de transfert. » (1994, p. 415) Claude Demanuelli appelle ce phénomène les « 'hot' and 'cold' translations » :

> *« [T]ranslations are "hot" when they have to be done on the spot […] and "cold" if enough time has passed for the translator to resort to research and audience responses when preparing her/his translation. The relevant body of knowledge accessible to the translator would explain the increased "accuracy" which may appear in a later translation. » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 32)*

Jusqu'ici, la plupart des recherches effectuées en retraduction l'ont été au regard de la *Retranslation Hypothesis*. Cette dernière a été confrontée à ses limites dans plusieurs articles. C'est notamment ce qu'ont fait Paloposki et Koskinen (2010) dans une recherche où elles ont recueilli des données sur un grand nombre d'œuvres traduites et retraduites en finnois. Les données empiriques montrent que les premières traductions ne sont pas toutes domestiquantes, et de même que les retraductions ne sont pas toutes étrangéisantes. Dans les faits, le sujet est plus compliqué que cela : le caractère sourcier ou cibliste d'une traduction peut être une caractéristique propre à une époque ; par

que les « ciblistes » entendent respecter le *signifié* […] d'une *parole* qui doit advenir dans la langue-*cible* » (Ladmiral, 2014, p. 4).

[3] Concept attribué à Lawrence Venuti (2008) et sa variation de dichotomie *domesticating* et *foreignizing translation*.

ailleurs, les bases méthodologiques sur lesquelles se fondent les différentes études sur la retraduction peuvent fortement varier. Il est dès lors difficile de mesurer et de comparer la qualité des retraductions. S'ajoute à cela le fait qu'il n'existe aucune étude à large échelle sur la retraduction. La majorité des recherches publiées sont des études de cas, certes détaillées, mais qui ne permettent pas de développer une réflexion abstraite générale sur le sujet (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 30).

2.2.1. La place de la retraduction en littérature

La recherche sur la retraduction est apparue assez tard en traductologie : l'article phare d'Antoine Berman « La retraduction comme espace de la traduction » a paru en 1990 dans la revue Palimpsestes, mais l'intérêt réel pour la retraduction ne s'est développé qu'au début du XXIe siècle (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 32-33). La retraduction s'est toujours principalement fondée sur des textes littéraires ; et les textes qui sont le plus retraduits aujourd'hui continuent à être des classiques (Brownlie, 2006, p. 146). La retraduction est d'ailleurs considérée comme un phénomène positif en littérature, car elle offre diverses possibilités d'interprétation du texte source, contrairement à d'autres domaines comme la science ou les disciplines techniques, où cette pratique introduit une certaine redondance qu'il est préférable d'éviter (Gürçağlar, 2019, p. 485).

Toutefois, la retradution *« as a theoretical issue and as a widespread practice is still far from being understood […] » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 30)*, et il reste encore beaucoup à investiguer dans ce domaine. Siobhan Brownlie (2006) a d'ailleurs publié un article qui explore la retraduction depuis une perspective générale, au carrefour de la *narrative theory* et de la *retranslation theory* que nous ne détaillerons pas ici par souci de concision, et qui a ouvert la voie à plusieurs angles de recherche. Néanmoins, nous pouvons déjà tirer quelques déductions des recherches qui ont été menées en retraduction, à savoir que les retraductions sont des textes qui sont soumis à différentes conditions, et que ce sont ces conditions qui créent une intertextualité entre un texte source et sa ou ses traductions. Nous pouvons notamment citer l'idéologie dominante d'une époque, les normes d'écriture, les goûts du traducteur ou de la traductrice et les contraintes de la maison d'édition (Brownlie, 2006, p. 167). Paul Bensimon a bien exprimé cette idée d'intertextualité : « chaque retraduction se nourrit des précédentes et devient elle-même point de repère, relais temporel et culturel, borne graduellement construite […]. »

(Bensimon, 1990, p. 3) Elle s'inscrit donc dans un réseau d'œuvres et contribue à l'enrichissement de la littérature.

Nous l'aurons compris, « le texte littéraire en traduction – ainsi qu'en retraduction – est un reflet de son temps […] » (Tegelberg, 2011, p. 453). Au même titre que les œuvres écrites en langue originale, les traductions et retraductions sont donc des éléments très intéressants qui permettent d'analyser l'évolution de la langue à travers le temps, par exemple en comparant plusieurs traductions d'une même œuvre, ou en créant un corpus de (re)traductions parues au cours d'une certaine période. Dans la même veine, l'étude des retraductions des œuvres peut révéler l'évolution de l'idéologie et des normes d'une société (Brownlie, 2006, p. 150).

*

Pour en revenir à la *Retranslation Hypothesis*, la retraduction permet de mieux introduire une œuvre déjà traduite dans la culture cible, car elle respecterait davantage « son relief linguistique et stylistique, [et] sa singularité » (Bensimon, 1990, p. 1) ; ou encore de réintroduire une œuvre qui aurait été oubliée ou de lui donner un nouvel élan commercial par la réactualisation de son texte afin de correspondre aux goûts, besoins et compétences du public (Gambier, 1994, p. 413).

Cependant, il reste une question en suspens qui a déjà été émise par plusieurs spécialistes, à savoir *« why certain texts are repeatedly translated while others are translated only once […]. The answer may have more to do with the target context that generates the retranslation than any inherent characteristic of the source text […]. »* (Gürçağlar, 2019, p. 486).

2.2.2. Le besoin de retraduire

Dans la logique de la *Retranslation Hypothesis*, le passage du temps ainsi que le rapport au texte source et aux précédentes traductions sont donc importants. Pourquoi traduction et temporalité sont-elles indissociables ? L'une des raisons principales est à chercher dans l'essence même des traductions : la langue utilisée pour traduire un texte est celle utilisée à un moment donné, dans un état donné et pour un public donné. Le monde évolue, et avec lui les normes et pratiques littéraires, linguistiques et culturelles ; c'est pourquoi le produit d'une traduction se retrouve en inadéquation avec son but premier, révéler l'œuvre à un public donné qui ne peut pas la lire en langue source. C'est dans ces

circonstances que surgit le besoin de retraduire (Berman, 1990), l'objectif étant de proposer un texte dont l'écriture semble familière à un public contemporain. Nous comprenons alors que le passage du temps n'implique pas uniquement une potentielle meilleure ou nouvelle compréhension de l'œuvre originale, mais, la langue étant vivante, qu'il implique de s'adapter à l'évolution de celle-ci. C'est ce que Sameh F. Hanna a constaté : *« […] the ensuing need for retranslation have traditionally been associated with language change and the changing linguistic and aesthetic expectations of readers. »* (Gürçağlar, 2019, p. 486)

Néanmoins, *« [d]espite it being mentioned as one of the main drivers of retranslation, no straightforward link can be assumed to exist between the passage of time and the need for retranslation. This is proven by the fact the same source texts are often retranslated within a short span of time […]. The decision to retranslate or to publish a retranslation, then, cannot be reduced to a single factor such as the linguistic ageing of the initial translation. » (Gürçağlar, 2019, p. 486).* En effet, comme nous l'avons mentionné au chapitre 2.1, d'autres raisons peuvent justifier une retraduction : par exemple, la correction d'erreurs dans la version cible. Dans ce cas, le texte n'est pas sujet au passage du temps et peut être retraduit même peu de temps après sa parution. L'évolution des normes culturelles d'une société, qui définissent ce qui est acceptable ou non dans la culture cible dicte également le besoin de retraduction d'un texte (Gürçağlar, 2019, p. 486). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle *Ils étaient dix* a été publié l'année dernière : la nouvelle édition ne contient plus d'éléments jugés racistes.

En plus des raisons qui ont été énumérées au chapitre 2.1, nous pouvons encore citer l'évolution des normes et « bonnes pratiques » de traduction (Collombat, 2004, p. 4) : même s'il n'existe aucune faute dans une traduction publiée il y a un certain temps, l'on peut vouloir republier une traduction afin que celle-ci corresponde aux standards actuels. Dans cette optique, la retraduction n'est pas dictée par des besoins directement liés à la langue, mais par la nécessité ressentie d'adapter la pratique traductive.

Dans une perspective plus récente, la volonté de s'adapter à ce qui est acceptable ou non dans la société contemporaine pose la question de la censure :

> *« Pour la traduction de textes plus anciens, on retrouve encore un motif pour procéder à la retraduction, à savoir la censure. La censure se pratique*

> *de deux – au moins – manières différentes : soit la traduction se base sur un original déjà censuré, soit la traduction constitue elle-même une version censurée de l'original. » (Tegelberg, 2011, p. 463)*

On parle dernièrement beaucoup de la *cancel culture*, apparue aux États-Unis il y a quelques années, et qui consiste « à dénoncer publiquement, en vue de leur ostracisation, des individus, groupes ou institutions responsables d'actions, comportements ou propos perçus comme problématiques. » (« *Cancel culture* », 2021). Cette pratique peut aussi concerner des écrits ou des objets. Dans notre cas, la nouvelle traduction *Ils étaient dix* se base maintenant sur l'original déjà censuré, à savoir *And Then There Were None*, et plus *Ten Little Niggers*. Les considérations que nous venons d'exposer s'appliquent donc également à la révision.

Enfin, nous pouvons avancer des raisons autres que purement linguistiques qui justifieraient une retraduction, à savoir l'aspect commercial. « Il faut également avoir à l'esprit que ces questions de révision ne sont pas uniquement politiques. Elles visent des objectifs commerciaux. Réactualiser un film ou expurger une collection de livres, dans le fond, c'est croire, à tort ou à raison, que cette altération est nécessaire pour que le public continue de les acheter. » (Grandjean, 2021)

À noter que les raisons précitées qui poussent à retraduire peuvent bien entendu être combinées et qu'il est dès lors parfois compliqué d'expliquer précisément pourquoi un texte a été retraduit.

2.2.3. *Ils étaient dix* sous le projecteur de la Retranslation Hypothesis

Afin de bien cerner la révision au sein des études traductologiques et de la pratique traductive, il est indispensable d'abord de contextualiser la retraduction, ce que nous avons fait jusqu'ici. Aussi, bien que *Ils étaient dix* ait été publié en 2020 en tant que traduction révisée, cela ne nous empêche pas d'analyser la nouvelle version du roman d'Agatha Christie sous le prisme de la retraduction. Nous verrons en effet au point 2.3 que les notions de retraduction et de révision ne sont pas toujours définies avec clarté et qu'elles se recoupent même parfois.

Après analyse du texte et confirmation de la maison d'édition, nous pouvons affirmer qu'il ne s'agit pas d'une retraduction complète, mais d'un remaniement de la traduction de

1993 : *Ils étaient dix* est donc une révision. Nous constatons une évolution de la langue entre les traductions en français de 1940, 1993 et 2020. En témoignent les choix de tournures de phrase et d'expressions, dont une partie est consignée dans un tableau comparatif au point 3.2. Il semblerait que la dernière parution soit plus sourcière, mais rien de très flagrant qui puisse confirmer la *Retranslation Hypothesis* dans notre cas d'étude. Nous devons garder à l'esprit que la version de 2020 n'est « qu'une » révision de la version de 1993. Nous avons dès lors plus de chances de trouver des phénomènes confirmant la *Retranslation Hypothesis* entre les versions de 1940 et 1993 qu'entre les versions de 1993 et 2020. Nous aurons l'occasion de comparer les changements dans le tableau comparatif au point 3.1, mais nous n'allons pas nous attarder sur l'analyse des différences avec la version de 1940.

En outre, nous verrons dans la troisième partie de ce travail que certains changements (ou non-changements) entre la traduction de 1993 et la nouvelle version révisée manquent de cohérence, c'est pourquoi nous ne pouvons pas avancer que la *Retranslation Hypothesis* se vérifie dans le cas présent.

Dans ce qui suit, nous allons explorer le concept de révision afin de comprendre de quelle manière l'œuvre *Ils étaient dix* a été travaillée.

2.3. La révision

Dans ce travail, nous appréhendons la révision comme une intervention sur une traduction déjà publiée. Tout comme la retraduction, « c'est souvent le facteur temps qui est à l'origine de la révision, ayant donné lieu à des modifications dans l'usage de la langue et dans les conditions socioculturelles des lecteurs. » (Tegelberg, 2011, p. 466)

Pourquoi privilégier une révision ? Opter pour une révision suppose que « la traduction existante [comporte] de telles qualités que celle-ci doit être essentiellement conservée » (Tegelberg, 2011, p. 466). Cette façon de faire permet donc de mettre moins d'efforts et de moyens que pour une retraduction complète. Toutefois, nous allons voir dans ce chapitre que les limites entre retraduction et révision sont parfois floues et que la révision en tant que pratique autre que celle effectuée pendant le processus de traduction d'un texte manque de conceptualisation.

2.3.1. *The fine line between retranslating and revising*

Il existe plusieurs degrés d'intervention sur les textes. Afin de bien cerner les enjeux du travail sur les textes, nous voulons, dans ce chapitre, investiguer davantage sur ce qui se cache derrière l'étiquette « retraduction » et déterminer où se situe la révision par rapport à la retraduction. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'article de Koskinen et Paloposki (2010), dont nous avons repris une partie du titre et qui, à notre sens, constitue une excellente contribution à la recherche sur la retraduction.

Yves Gambier propose une classification des degrés de modification des textes : « On aurait alors comme un continuum du moins vers le plus : de la révision (peu de modifications) vers l'adaptation (tant de modifications que l'original peut être ressenti comme un prétexte à une rédaction autre), en passant par la retraduction (beaucoup de modifications, telles que c'est presque entièrement tout le texte qu'il faut revoir) » (Gambier, 1994, p. 413). Seulement, il semblerait que les catégories précitées sont parfois difficiles à délimiter de manière claire, comme le fait remarquer Elisabeth Tegelberg : « […] il n'est pas toujours évident de tracer une limite entre une retraduction et une révision d'une traduction antérieure d'une même œuvre. » (2011, p. 466)

En outre, Kaisa Koskinen et Outi Paloposki témoignent d'une difficulté supplémentaire. Après avoir commencé leur recherche, elles se sont rendu compte que la catégorisation « retraduction » pouvait alors elle-même qualifier divers degrés d'intervention sur les textes :

> *« It was at this stage of our research that we became aware of the fact that the actual categorizing of translations into first and subsequent translations, which has formed the basis for almost all theorizing about retranslations, is ultimately misleading – unless we accept the claim that retranslation can be anything from a slight editing of a previous translation to a completely different text. » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 37)*

Donc, si nous résumons, la limite entre révision et retraduction n'est pas toujours claire, en plus du fait que la retraduction semble être un mot générique qui peut couvrir un large spectre de modifications des textes. Cela signifie que des textes qui ont été légèrement édités ou « simplement » révisés ont pu être qualifiés de retraductions.

Par ailleurs, Kaisa Koskinen et Outi Paloposki ont également découvert pendant leur recherche que la catégorie « révision » était tout aussi confuse que la catégorie « retraduction » (2010, p. 43-44). Elles citent Vanderschelden et expliquent que la révision est *« "often the first step towards retranslation", involving "making changes to an existing TT whilst retaining the major part, including the overall structure and tone of the former version". According to her, revision may be resorted to if the existing translation contains "a limited number of problems or errors", but the alterations may be anything from "simple copy-editing" to extensive rewriting » (2010, p. 44).*

À la lumière de ces explications, nous comprenons bien maintenant où se trouve la difficulté. Au vu du large spectre que semble couvrir aussi l'étiquette « révision », il est compliqué de savoir *« how much change can there be in the revision process for the translation to be the same, i.e. under the name of the previous translator, and where is the line to be drawn to a new translation »* (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 44).

2.3.2. Un manque de conceptualisation

Il existe un cadre de la révision en tant que pratique professionnelle intégrée dans le flux de traduction : il s'agit de la norme ISO 17100 sur les exigences relatives aux services de traduction. Aux termes de l'article 2.2.6, la révision est un « examen bilingue du contenu dans la langue cible par rapport au contenu dans la langue source afin d'évaluer son adéquation avec l'objectif convenu » (*Services de traduction - Exigences relatives aux services de traduction*, 2015, p. 2).

Néanmoins, ce n'est pas le style de révision qui nous intéresse dans ce travail, puisque nous appréhendons ici la révision en tant que pratique dérivée de la retraduction. Comme nous le montre notre analyse au chapitre 2.3.1, la révision manque de conceptualisation. En effet, un pan de réflexion est mené autour de la retraduction depuis les années 1990, mais presque rien sur la révision en tant que pratique servant à moderniser le texte et à l'adapter à un nouveau public cible, sans retraduire complètement le texte, mais en intervenant partiellement dans une traduction antérieure. Il existe des recherches sur la réécriture (*rewriting*), qui est encore une autre pratique, mais pas sur la révision en tant que telle.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce manque. Premièrement, il est difficile de tracer une limite évidente entre retraduction et révision, comme nous venons de le voir. En effet,

« a minimalist revision might only entail few orthographic improvements; at the other end of the continuum the text is entirely reworked so that it blurs the dividing line between revision and retranslation. » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 44) Ensuite, le terme « retraduction » peut être utilisé comme hyperonyme pour qualifier plusieurs types d'interventions sur les textes. Des textes publiés en tant que retraductions s'avèrent être des révisons (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 45). Enfin, la révision peut se transformer en un pari risqué si, au fil du travail, le réviseur ou la réviseuse (ou la maison d'édition) se rend compte qu'une retraduction aurait finalement été un meilleur investissement (de temps et de qualité) qu'une révision. La première intention du ou de la mandataire est donc une retraduction, même s'il s'avère finalement que certaines parties de la précédente traduction (ou la majorité) sont conservées ou simplement révisées.

De plus, *« [i]n some cases revisions can be done without any comparison to the source text; in other cases a changed source text may actively call for a revised translation to accommodate the changes » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 44).* C'est exactement ce qu'il s'est passé dans notre cas : la traduction francophone du roman d'Agatha Christie a été révisée afin de correspondre à la dernière révision en date de la version anglophone. Toujours selon Kaisa Koskinen et Outi Paloposki (2010, p. 46), *« [c]ase studies reveal that 'to revise' often stands for orthographic modernization and not, for example, comparison with the original with the view of correcting mistakes or minor errors. »* Notre étude de cas fait donc exception, puisqu'il s'agit d'une traduction révisée qui a été réalisée au regard de la version originale.

L'unique certitude sur laquelle nous pouvons nous fonder afin d'essayer de donner un cadre conceptuel défini à la révision est que *« revising cannot be seen as "a first step" towards retranslation, as most revised works have not been retranslated, and retranslation does not often presuppose revising, on the contrary »* (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 46). Pour le moment, *« the categorization into revisions and retranslations [is not always helpful]. It is more a question of continuum where different versions seamlessly slide together or even coalesce » (Paloposki & Koskinen, 2010, p. 47).*

2.3.3.Conclusion intermédiaire

À la suite de cette plongée dans les théories traductologiques, nous remarquons que la retraduction (et, avec elle, la révision) est une pratique qui offre encore une multitude de perspectives de recherche, qui méritent d'être explorées et approfondies.

Nous sommes convaincue que la compréhension de la pratique traductive et de son évolution passe en partie par l'étude de phénomènes comme la retraduction. Comme nous avons vu que les (re)traductions sont marquées par la langue et le style de traduction d'une époque donnée, les traductions successives d'un même texte permettent de mieux comprendre l'évolution du métier et les liens qu'entretient la traduction avec la langue, la littérature et, dans une plus large mesure, la société. Cette vision est d'ailleurs partagée par Paul Bensimon :

> *« Toute traduction est historique, toute retraduction l'est aussi. Ni l'une ni l'autre ne sont séparables de la culture, de l'idéologie, de la littérature, dans une société donnée, à un moment de l'histoire donné. Comme traduire, retraduire est à la fois un acte individuel et une pratique culturelle. Comme celle du traducteur, l'écriture du retraducteur est traversée par la langue de son époque. » (1990, p. 1)*

Les traducteurs et traductrices sont non seulement influencé-e-s par la langue qu'ils et elles utilisent, mais doivent aussi penser qu'ils et elles écrivent pour un public donné :

> *« Évoquant les traductions successives de Don Quichotte, Michel Del Castillo (1990 : 160) rappelle quant à lui qu'il « n'existe pas de traduction idéale. Pas plus qu'on écrit [sic] dans le vide, on ne traduit pas dans le pur éther de la littérature. Le traducteur est un interprète ; il donne les mots qu'il entend, mais tout autant ceux que son public peut entendre ». »(Collombat, 2004, p. 12)*

Retraduction ou révision, la finalité est en somme la même : (ré)introduire le texte pour un public contemporain afin qu'il le (re)découvre à la lumière de la culture et des sensibilités actuelles.

3. Étude de cas : comparaison des versions

Les versions que nous comparons dans ce travail afin de mieux cerner les changements apportés dans la dernière édition sont les suivantes : *Dix petits nègres*, Agatha Christie, Librairie des Champs-Élysées, 1993, traduit par Gérard de Chergé (version FR 1) et *Ils étaient dix*, Agatha Christie, Éditions du Masque, 2020, traduction révisée de Gérard de Chergé (version FR révisée). Afin de mieux appréhender le travail de révision, nous les

mettons en regard de la première traduction française, *Dix petits nègres*, Agatha Christie, Librairie Hachette, 1977, Bibliothèque verte senior, traduit par Louis Postif (version FR 0) et de la dernière version anglaise, *And Then There Were None*, Agatha Christie, Harper Collins, 2011.

3.1. Méthodologie : choix des chapitres

Nous avons analysé en détail trois chapitres du livre en comparant les versions FR 1 et FR révisée de chacun d'eux : le premier, le dixième et l'épilogue. Nous les avons choisis afin qu'ils soient bien répartis sur l'ensemble de l'œuvre et qu'ils donnent le meilleur aperçu possible des changements opérés entre les versions. Le chapitre 1 est plutôt descriptif, c'est le narrateur qui parle, alors que le chapitre 10 et l'épilogue contiennent majoritairement des dialogues. Ainsi, nous serons en mesure de savoir si les parties narratives et les dialogues ont été retouchés de la même manière. De plus, la répartition des chapitres au début, au milieu et à la fin de l'œuvre nous permet de voir si la nature et la constance des changements est la même tout au long du texte.

3.2. Observations préliminaires : comparaison entre les traductions du chapitre 10

3.2.1. Tableau synthétique nº 1

Chapitre 10

Page	*Version FR 0*	*Version FR 1*	*Version FR révisée*	*Version EN*	*Nº ligne*
126 ; 116; 160 ; 167	« Croyez-vous que ce soit vrai ? » demanda Véra.	- Vous y croyez, vous ? **demanda** Vera.	- Vous y croyez, vous ? **s'enquit** Vera.	Vera asked	1
126 ; 116 ;160 ; 167	Elle était assise […], en compagnie de Philip Lombard.	**Philip** et elle étaient assis…	**Lombard** et elle étaient assis…	She and Philip Lombard sat…	2
126 ; 116 ;160 ; 167	« Vous me demandez si, à mon avis, le vieux Wargrave ne se trompe pas lorsqu'il affirme qu'Owen est l'un de nous ?	- **Autrement dit, est-ce que je crois que le vieux Wargrave a raison quand il affirme** que l'assassin est l'un de nous ?	**- Vous me demandez si je crois que le vieux Wargrave a raison d'affirmer** que l'assassin est l'un de nous ?	"You mean, do I believe that old Wargrave is right when he says it's one of us?"	3
126 ; 116 ;160 ; 167	- Il est bien difficile de vous répondre, mademoiselle. En toute logique, il a raison, et cependant…	**- Difficile de répondre à ça**, marmonna Philip Lombard	**Difficile de répondre**, marmonna Philip Lombard	Philip Lombard said slowly : "It's difficult to say. …"	4
126 ; 116 ;160 ; 167	« Toute cette histoire est invraisemblable !	- Toute cette histoire est incroyable ! **grommela-t-il.** En tout cas…	Toute cette histoire est incroyable ! En tout cas…	The whole thing's incredible ! But after…	5

127 ;117 ; 161 ; 168	- Ah ! Si seulement vous disiez vrai ! » s'exclama Véra.	Oh, si seulement**... ! s'écria Vera**	Oh, si seulement **ça pouvait être vrai !**	Oh, I wish that could happen	6
127 ;117 ; 161 ; 168	… Et désormais, il faudra que nous nous tenions rudement sur nos gardes ! »	… Et dorénavant, nous avons intérêt à **veiller au grain**.	… Et dorénavant, nous avons **rudement** intérêt à **être sur nos gardes**.	And we've got to be pretty much upon our guard from now on.	7
127 ;117 ; 161 ; 168	… je vous prends pour une personne saine d'esprit. Vous êtes même la jeune fille la plus intelligente et la plus censée que je connaisse.	Vous êtes la fille la plus saine et la plus équilibrée que j'aie rencontrée.	Vous êtes la fille la plus saine et la plus équilibrée que j'aie jamais rencontrée.	You stike me as being one of the sanest and the most levelheaded girls I've come across.	8
127 ;117 ; 161 ; 168 -169	Après une courte hésitation, Véra répondit : « Vous avez vous-même avoué que vous n'attachiez pas un caractère sacré à la vie humaine. Tout de même, je ne vous vois pas dictant ce disque de gramophone.	**Vera hésita un instant :** **- Vous savez, dit-elle enfin,** vous avez reconnu vous-même, que la vie humaine **n'a rien de sacré pour vous ; mais j'ai quand même du mal à imaginer que vous puissiez être l'homme**… l'homme qui a enregistré ce disque.	**Vera hésita un instant. Enfin, elle dit:** - Vous avez reconnu vous-même que la vie humaine n'avait rien de **particulièrement sacré à vos yeux. Malgré tout, je ne vous vois pas dans le rôle de**… de l'homme qui a enregistré ce disque.	Vera hesitated a minute, then she said: "You've admitted, you know, that you don't hold human life particularly sacred, but all the same I can't see you as – as the man who dictated that gramophone record."	9

128; 117-118; 162; 169	Autrement dit, il a joué à Dieu le Père pendant un bon nombre de mois chaque année	En d'autres termes**, il y a belle lurette qu'il se prend** pour Dieu le Père dix mois par an.	En d'autres termes, **il s'est longtemps pris** pour Dieu le Père dix mois par an.	That is to say, he's played Gol Almighty for a good many months every year.	10
128; 118; 162; 170	« Le docteur ? C'est le dernier à qui j'aurais pensé. »	- Le **médecin**, hein ? Moi, je l'aurais placé en dernier.	- Le **toubib** ? Moi, je l'aurais placé en dernier.	"The doctor, eh ? You know, I should have put him last of all."	11
128; 118; 162-163; 170	« Mais non ! Deux des décès sont dus au poison. Voilà qui révèle la main d'un médecin. Ensuite, vous ne pouvez nier le fait que c'est le docteur Armstrong lui-même qui a administré à Mme Rogers un soporifique.	- Oh, non ! **Deux décès sur trois sont dus au poison.** Ça désigne plutôt un médecin. Et puis n'oubliez pas que la seule chose que Mrs Rogers **ait ingurgitée hier soir à notre connaissance, c'est le somnifère qu'il lui a fait avaler.**	- Oh, non ! **Deux des meurtres ont été commis avec du poison.** Ça désigne plutôt un médecin. Et puis n'oubliez pas que la seule chose que Mme Rogers **ait avalée hier soir, à notre connaissance, c'est le somnifère qu'il lui a administré**.	"Oh no ! Two of the deaths have been poison. That rather points to a doctor. And then you can't get over the fact that the only thing we are absolutely certain Mrs. Rogers had was the sleeping draught that he gave her."	12
128; 118; 163; 170	- D'accord, dit Philip, mais je ne crois pas qu'Armstrong ait pu tuer le général Macarthur. Il n'en aurait pas eu le temps durant le court instant où je l'ai laissé seul… à moins toutefois qu'il ait filé comme un lièvre et soit revenu aussi vite.	Oui, **répliqua** Philip Lombard, mais je doute qu'il ait pu tuer Macarthur. Je ne l'ai laissé seul **qu'un instant**, il n'en aurait pas eu le temps… à moins de faire **l'aller et retour** en quatrième vitesse, et je ne pense pas qu'il soit en assez	Oui, **dit** Philip Lombard, mais je doute qu'il ait pu tuer Macarthur. Je ne l'ai laissé seul **qu'une minute**, il n'en aurait pas eu le temps… à moins de faire **l'aller-retour** en quatrième vitesse, et je ne pense pas qu'il soit en assez	"Yes, but I doubt if he could have killed Macarthur. He wouldn't have had time during that brief interval when I left him – not, that is, unless he fairly hared down there and back again, and I doubt if he's in good enough training	13

	Or, son peu d'entraînement physique ne lui permet point d'accomplir une telle prouesse. »	bonne condition physique pour y arriver sans montrer de signes **de** fatigue.	bonne condition physique pour y arriver sans montrer **des** signes de fatigue.	to do that and show no signs of it."	
129; 118; 163; 171	« Alors, vous croyez qu'il a fait son coup à cette heure-là ? Eh bien, il a du sang froid ! »	- Vous croyez qu'il l'aurait fait à ce moment-là ? **Ça exigerait un sacré culot**.	- Vous croyez qu'il l'aurait fait à ce moment-là ? **Sacrément gonflé**.	"So you think he did it then? Pretty cool thing to do."	14
129; 119; 164; 171	[…] a dit Wargrave.	[…] a dit monsieur le **Juge.**	[…] a dit monsieur le **juge**.	[…] is lorship said.	15
129; 119; 164; 171	- Peut-être, répondit Blore.	J'en ai peut-être une, **répondit** Blore d'une voix lente.	J'en ai peut-être une, **murmura** Blore d'une voix lente.	« I may have an idea", said Blore slowly.	16
130; 119; 164; 172	« Et vous, Rogers, avez-vous quelques idées ? »	- Et vous, Rogers, **vous en avez, une idée** ?	- Et vous, Rogers, **vous avez une idée** ?	"Got any ideas yourself, Rogers?"	17
130; 119; 164; 172	« Je ne sais pas. Je ne sais rien du tout et voilà ce qui m'effraie le plus… Qui… Qui pourrais-je soupçonner ? »	**- Je n'en sais rien. Je n'y comprends rien**. Et c'est ça qui me met la peur au ventre : **n'avoir aucune idée…**	**- Aucune. Absolument aucune**. Et c'est ça qui me met la peur au ventre : **je n'ai pas la moindre idée…**	"I don't know. I don't know at all. And that's what's frightening the life out of me. To have no idea…"	18
130; 120; 165; 173	[…]et son instinct de conservation paraissait moins aigu.	[…] possédait un instinct de conservation qui **n'arrivait pas à la cheville de** celui du juge.	[…] possédait un instinct de conservation **infiniment moins développé que** celui du juge.	[…] and yet with a vastly inferior sense of self-preservation.	19

130; 120; 165; 173	Le médecin reprit : « Nous avons déjà trois morts à déplorer.	- Nous avons déjà eu trois victimes, **insista le médecin. Il ne faut pas l'oublier.**	- Nous avons déjà eu trois victimes, **ne l'oubliez pas, insista Armstrong.**	The doctor said: "There have been three victims already, remember."	20
131; 120; 166; 173	- Moi, dit le juge Wargrave, j'envisage plusieurs mesures à prendre.	- À mon sens, répondit le juge Wargrave , nous pouvons faire **bien des** choses.	- À mon sens, répondit le juge Wargrave, nous pouvons faire **plusieurs** choses.	"I think," said Mr. Justine Wargrave, "that there are several things we can do."	21
131; 120; 166; 173	- Nous ne savons même pas de qui nous méfier… »	- Nous ne savons même pas qui ça peut être**…, se lamenta Armstrong.**	- Nous ne savons même pas qui ça peut être…	Armstrong said : "We've no idea, even, who it can be -"	22
131; 120; 166; 173	Le juge se caressa le menton et murmura :	Le juge se **tapota** le menton.	Le juge se **caressa** le menton.	The judge stroked his chin.	23
131; 121; 166; 174	- Je ne comprends pas ! » s'exclama Armstrong, les yeux fixés sur le vieux juge.	- Je ne comprends pas, **balbutia Armstrong en le regardant, bouche bée…**	- **Armstrong le dévisagea.** - Je ne comprends pas, **dit-il.**	Armstrong stared at him. He said : "I dont understand."	24
131; 121; 166; 174	Mill Emily Brent s'était retirée dans sa chambre à coucher.	Miss Brent **monta** dans sa chambre.	Mlle Brent **était en haut**, sans sa chambre.	Miss Brent was upstairs in her bedroom.	25
131; 121; 166; 174	La vieille fille ouvrit le livre pieux.	Elle ouvrit le livre **saint**.	Elle ouvrit le livre.	She opened it.	26
131; 121; 167; 175	J'en étais certaine.	Je **le soupçonnais** déjà.	Je **m'en doutais** déjà.	I had already suspected that.	27
132; 122; 167; 175	Tous étaient réunis dans le petit salon. Rassemblés l'un près de l'autre, ils	Ils étaient tous dans le salon. Abattus, serrés les uns contre les autres.	Ils étaient tous **assis** dans le salon. Abattus, serrés les uns contre les autres.	Everyone was in the living room. They sat listlessly huddled together.	28

	s'observaient à la dérobée.				
132; 122; 168; 175-176	« Dois-je tirer les rideaux ? proposa-t-il.	- Voulez-vous que je tire les rideaux, **demanda**-t-il ?	- Voulez-vous que je tire les rideaux ? **proposa**-t-il.	He said : "Shall I draw the curtains? […]"	29
132; 122; 168; 176	[…] La théière est si lourde… En outre, j'ai perdu deux écheveaux de ma laine grise et cela m'ennuie.	- […] Cette théière est **si lourde !** Et j'ai égaré deux écheveaux de laine grise. **C'est bien ennuyeux !**	[…] Cette théière est **trop lourde.** Et j'ai égaré deux écheveaux de laine grise. **C'est bien contrariant.**	"[…] That teapot is so heavy. And I have lost two skeins of my grey knitting wool. So annoying."	30
132; 122; 168; 176	Véra s'approcha de la table à thé et l'on entendit le joyeux tintement de la porcelaine. Tout paraissait reprendre son état normal.	Vera se dirigea vers la table à thé. On entendit un joyeux tintement de porcelaine. **Tout rentrait dans l'ordre.**	Vera se dirigea vers la table à thé. On entendit un joyeux tintement de porcelaine. **Comme un retour à la normale.**	Vera moved to the tea table. There was a cheerful rattle and clink of china. Normality returned.	31
133; 122; 168; 176	Le thé ! Le thé de l'après-midi ! Pour les Anglais, quel rite délicieux ! Pjilip Lombard risqua une remarque enjouée. Blore y répondit sur le même ton.	Le thé ! Béni soit le rituel du thé **quotidien** de 5 heures ! Philip Lombard **fit** une remarque amusante. Blore en fit autant.	Le thé ! Béni soit le rituel **quotidien** du thé de 5 heures ! Philip Lombard **lança** une remarque amusante. Blore en fit autant.	Tea ! Bless ordinary everyday afternoon tea! Philip Lombard made a cheery remark. Blore responded.	32
133; 122; 168; 176	[…] et le juge Wargrave, qui d'ordinaire haïssait ce breuvage, le dégustait	Le juge Wargrave, qui, d'ordinaire, abhorrait le thé, but le sien à petites gorgées, **avec plaisir, sembla-t-il.**	Le juge Wargrave, qui, d'ordinaire, abhorrait le thé, but le sien à petites gorgées,	[…] sipped approvingly.	33

	aujourd'hui avec un visible plaisir.		**apparemment avec plaisir.**		
133; 122; 168; 176	Dans cette ambiance de détente générale, Rogers entra.	Ce fut dans cette atmosphère détendue que Rogers refit soudain irruption.	Dans cette atmosphère détendue, Rogers réapparut.	Into this relaxed atmosphere came Rogers.	34
133; 123; 169; 177	Le juge Wargrave demanda : « S'y trouvait-il ce matin ?	- Il y était ce matin ? **demanda** le juge Wargrave.	- Il y était ce matin ? **s'enquit** le juge Wargrave.	Mr. Justice Wargrave asked: "Was it there this morning?"	35
133; 123; 169; 177	- En taffetas rouge imperméable. Il était assorti aux carreaux rouges, monsieur.	- De la toile cirée rouge, monsieur. **Pour aller avec le carrelage.**	- De la toile cirée rouge, monsieur. **Assortie au carrelage.**	"Scarlet oilsilk, sir. It went with the scarlet tiles."	36
123; 169; 177	- Oui, monsieur. Il est parti. »	- Disparu, **oui** monsieur.	- Disparu, monsieur.	"Gone, sir."	37
123; 169; 177	« Pensons à autre chose.	- […] Ne vous faites pas de bile pour ça.	- […] N'y pensez plus.	" […] Forget about it. "	38
134; 123; 170; 178	« Je monte me coucher, annonça-t-elle. - Moi aussi », dit Véra	- Je vais me coucher, dit-elle. - **Je vais en faire autant**, dit Vera.	- Je vais me coucher, dit-elle. - **Moi aussi**, dit Vera.	[…] "I'll go to bed too."	39
134; 123; 170; 178	Ils entendirent ensuite le bruit de deux verrous qu'on tirait et de deux clés tournées à l'intérieur.	Ils **les** entendirent **pousser le verrou et tourner la clé dans la serrure.**	Ils entendirent **le bruit de deux verrous qu'on poussait et de deux clefs qu'on tournait.**	They heard the sound of two bolts being shot and the turning of two keys.	40
134; 123; 170; 178	« Pas besoin de leur recommander de s'enfermer à clef ! »	- Pas besoin de leur dire de s'enfermer ! **ricana Blore.**	- Pas besoin de leur dire de s'enfermer **! fit Blore, hilare.**	Blore said with a grin: "No need to tell 'em to lock their doors!"	41

134; 123; 170; 178	Lombard repartit : « En tout cas, les voilà en sécurité pour la nuit. »	- En tout cas, **en voilà deux qui ne risquent rien cette** nuit ! répliqua Lombard.	- En tout cas, ***elles*** **sont en sécurité pour la** nuit ! répliqua Lombard.	Lombard said : "Well, they're all right for the night, at any rate!"	42
134; 124; 170; 179	Blore crut bon d'ajouter : « Et surtout n'oubliez pas de placer une chaise sous la poignée. On peut crocheter une porte de l'extérieur.	- **Et** de caler une chaise sous la poignée, **tant que vous y êtes**, renchérit Blore. Ouvrir une serrure de l'extérieur, **je connais le truc, ça n'est pas sorcier.**	- **Sans oublier** de caler une chaise sous la poignée, renchérit Blore. **Il existe des moyens d'**ouvrir une serrure de l'extérieur.	Blore said : « And what's more, put a chair under the handle. There are ways of turning locks from the outside."	43
134; 124; 171; 179	« […] Je souhaite que nous nous retrouvions tous sains et saufs demain matin ! »	- […] Puissions-nous tous nous retrouver **vivants** demain matin !	- […] Puissions-nous tous nous retrouver **sains et saufs** demain matin !	"[…] May we all meet safely in the morning"	44
134-135; 124; 171; 179	Il vit quatre formes humaines disparaître derrière quatre portes, entendit quatre tours de clefs et le bruit de quatre verrous.	Il vit quatre silhouettes **s'engouffrer** dans quatre chambres. Il entendit quatre clefs tourner dans **quatre serrures** – et quatre **claquements de verrous**.	Il vit quatre silhouettes **disparaître** dans quatre chambres. Il entendit quatre clefs tourner dans **leurs serrures** et quatre **verrous claquer**.	He saw four figures pass through four doors and heard the turning of four locks and the shooting of four bolts.	45

135; 124; 171; 179	« Voilà une bonne précaution », murmura-t-il.	- Ca va, marmonna-t-il.	C'est bon, marmonna-t-il.	« Thats all right, » he muttered.	46
135; 124; 171; 179	Son œil s'attarda sur le surtout placé au centre de la table et il compta sept petits Nègres de porcelaine.	**Il s'attarda un instant à regarder le plateau**, au centre de la table, et les sept figurines de porcelaine qui y étaient disposées.	**Son regard s'attarda sur le socle en verre**, au centre de la table, et **sur** les sept figurines de porcelaine qui y étaient disposées.	His eye ligered on the centre plaque of looking glass and the seven little china figures.	47
135; 125; 171; 179	Là se trouvait une seule cachette possible, la grande armoire, qu'il fouilla sans tarder.	**Il n'y avait qu'un endroit où on aurait pu se cacher : la penderie, et il y jeta aussitôt un coup d'œil.**	**Il commença par jeter un coup d'œil dans la haute penderie, qui était la seule cachette possible.**	There was only one possible hiding place in it, the tall wardrobe, and he looked into that immediately.	48
135; 125; 171; 180	Puis, fermant la porte à clef et au verrou, Rogers se disposa à se coucher.	Puis, **après avoir** fermé sa porte à clef et au verrou, il se prépara à se coucher.	Puis, **ayant** fermé sa porte à clef et au verrou, il se prépara à se coucher.	Then, locking and bolting the door, he prepared for bed.	49
135; 125; 171; 180	Il se dit en lui-même : « Cette nuit, personne ne touchera aux petits Nègres. J'ai pris mes précautions… »	- Pas d'escamotage de petits **nègres** cette nuit, dit-il tout haut. J'ai veillé au grain…	- Pas d'escamotage de petits **soldats** cette nuit, dit-il tout haut. J'ai veillé au grain…	He said to himself : "No more china-soldier tricks tonight. I've seen to that…."	50

3.2.2. Commentaire du tableau et premières hypothèses

La première observation majeure concerne la nature des changements opérés : nous n'avons observé aucune modification de sens entre les deux versions. Ce phénomène peut d'une part être qualifié d'impressionnant en sachant que trente ans se sont écoulés entre la traduction de Gérard de Chergé et la nouvelle édition. D'autre part, il convient de rappeler que ce n'est pas la première traduction du texte d'Agatha Christie, qui a été effectuée par Louis Postif en 1940. Il existe donc une probabilité plus élevée que des modifications de sens ou de compréhension soient observées entre l'édition de 1940 et celle de 1993.

Dans le cas présent, il s'agirait donc d'une simple modernisation du texte. Cette hypothèse rejoindrait la théorie que nous avons exposée précédemment, à savoir que le rapport au temps de la traduction et du texte original n'est pas le même, puisque, si nous avons besoin de moderniser une traduction, cela signifie que cette dernière vieillit, ce qui n'est pas le cas de l'original. À cela s'ajouteraient des intentions éditoriales. En effet, si le public est plus enclin à lire une langue contemporaine, qui lui correspond, alors les maisons d'édition vont probablement suivre cette tendance afin de continuer à vendre.

La deuxième observation majeure concerne également les modifications apportées. Si nous nous référons à la *Retranslation Hypothesis*, les changements apportés devraient être plus sourciers. Or les modifications observées dans la nouvelle version sont parfois contradictoires, parfois inexplicables.
Illustrons nos propos avec des exemples. À la p. 117 de la version FR 1, la traduction de *"And we've got to be pretty much upon our guard from now on."* (ligne 7 du tableau) est :

> *« Et dorénavant, nous avons intérêt à veiller au grain. »*

Dans la version révisée, cette phrase devient :

> *« Et dorénavant, nous avons rudement intérêt à être sur nos gardes. »*

Nous voyons que le changement opéré dans la version révisée modernise une expression qui devient de moins en moins usitée dans la langue française, « veiller au grain », tout en se rapprochant de la version source en choisissant « être sur nos gardes ». Parallèlement, la version révisée garde des parties dont la langue ou les tournures de phrases sont soit

vieillies, à notre sens, soit « soutenues ». À la p. 168 de la version révisée, on peut lire la phrase suivante (hors tableau) :

> *« Le rideau de la salle de bains ? De quoi diable parlez-vous, Rogers ? »*

L'expression « de quoi diable » n'est plus d'actualité, mais elle n'a pas été révisée. Nous observons donc déjà un manque de cohérence en ce qui concerne ces (non-)modifications. Voici un autre exemple de (non)-intervention contradictoire. À la p.168 de la version révisée (ligne 33), nous trouvons la phrase :

> *« Le juge Wargrave, qui, d'ordinaire, abhorrait le thé, but le sien à petites gorgées, apparemment avec plaisir. »*

Le mot « abhorrer », que nous considérons comme soutenu, a été maintenu. En revanche, à la p. 163, le mot « ingurgité » a été changé en « avalé ». Aussi, à la p. 160 (ligne 1), le verbe de parole a été révisé au profit d'un verbe plus soutenu :

> *« Vous y croyez, vous ? demanda Vera. »*

devient

> *« Vous y croyez-vous ? s'enquit Vera. »*

À la lumière de ces observations, la décision de réviser certains mots ou certaines expressions nous semble pour le moment aléatoire.

En ce qui concerne les opérations de révision non essentielles, nous nous référons à des changements comme celui opéré au début de l'œuvre à la p. 11 de la version révisée (deuxième tableau, ligne 55). La phrase :

> *« Mentalement, il passa en revue tout ce qui avait paru dans la presse … »*

devient

> *« Il passa mentalement en revue tout ce qui avait paru dans la presse … »*

Il peut s'agir d'une simple préférence de formulation, mais, aux termes d'une révision de texte professionnelle, cette intervention peine à être justifiée. La raison de ce changement pourrait être la fluidité ou l'envie de coller encore plus à la phrase source, qui est :

> *"He went over in his mind all that had appeared in the papers …"*

« In his mind » est bien placé après le verbe en anglais, mais nous ne savons pas si l'on peut réellement qualifier le choix de révision de plus sourcier que la traduction dans la version FR 1.

Ces constats nous ont amenée à nous demander qui a révisé le texte. Est-ce une traductrice ou un traducteur ? Est-ce une collaboratrice ou un collaborateur de la maison d'édition dont l'activité principale n'est pas la traduction et révision ? Le manque de rigueur dans les choix nous laisse penser qu'il ne s'agit pas d'une traductrice ou d'un traducteur.

3.2.3. Entretien avec la maison d'édition

Après les premières observations effectuées sur le chapitre 10, nous avons voulu contacter la maison d'édition afin d'en savoir plus sur la révision de *Ils étaient dix*. Nous avons eu l'occasion de poser des questions à madame Béatrice Duval, directrice du Livre de Poche. Cette maison d'édition publie le roman en France comme les Éditions du Masque, qui est, elle, « le premier éditeur à avoir publié l'œuvre d'Agatha Christie en France » (*Le Masque*, s. d.).

Nous lui avons envoyé nos questions par courrier électronique. L'entretien complet se trouve en annexe. En substance, les réponses nous ont permis de confirmer qu'il s'agit bien d'un travail de révision qui a été opéré sur le texte par les Éditions du Masque, à la demande de l'ayant droit et en accord avec le traducteur, afin de « rendre le texte plus accessible aux lecteurs contemporains ». Toutefois, il n'a pas été effectué par Gérard de Chergé, traducteur de l'édition française de 1993, mais par une autre personne active professionnellement dans le domaine de la traduction-révision.

Toujours selon madame Duval, le mouvement *Black Lives Matter* n'a pas eu d'influence sur la décision. La révision de *Dix petits nègres* avait été décidée il y a deux ans déjà et le changement de titre a été entériné « à l'occasion de l'adaptation du roman en série télévisée ».

Ces réponses contredisent dès lors notre hypothèse selon laquelle la personne ayant effectué la révision n'était pas un traducteur ou une traductrice. Elles incitent néanmoins à pousser notre réflexion en direction de la méthode de révision et des intentions éditoriales, que nous avons abordées au point 1.4.

3.3. *Ils étaient dix* : commentaires sur la révision

3.3.1. Tableau synthétique nº 2

Chapitre 1, sous-chapitres 1, 2 et 3

Page	*Version FR 0*	*Version FR 1*	*Version FR révisée*	*Version EN*	*Nº ligne*
135; 124; 171; 179	« Voilà une bonne précaution », murmura-t-il.	- **Ça va**, marmonna-t-il.	**C'est bon**, marmonna-t-il.	« Thats all right, » he muttered.	51
135; 124; 171; 179	Son œil s'attarda sur le surtout placé au centre de la table et il compta sept petits Nègres de porcelaine.	**Il s'attarda un instant à regarder le plateau**, au centre de la table, et les sept figurines de porcelaine qui y étaient disposées.	**Son regard s'attarda sur le socle en verre**, au centre de la table, et **sur** les sept figurines de porcelaine qui y étaient disposées.	His eye ligered on the centre plaque of looking glass and the seven little china figures.	52
7 ;5 ;11 ;1	le juge consulta sa montre	il jeta un coup d'œil **à** sa montre	il jeta un coup d'œil **sur** sa montre	he glanced at his watch	53

7 ;5 ;11 ;1	… et y avait construit une luxueuse habitation moderne.	… – assortie **de la** description de la luxueuse demeure **ultra-moderne**…	…, assortie **d'une** description de la luxueuse demeure **moderne**…	… – and an account of the luxurious modern house …	54
7 ;5 ;11 ;1	Alors, il se remémora…	**Mentalement**, il passa en revue…	Il passa **mentalement** en revue…	He went over in his mind…	55
7 ;5 ;11 ;1-2	Une publicité tapageuse s'étala dans les journaux…	**Des publicités** dithyrambiques avaient alors été **placardées un peu partout**.	**Des petites annonces** dithyrambiques avaient alors été **insérées dans les journaux.**	Various glowing advertisements oh it had appeared in the papers.	56
7 ;5 ;11 ;2	… et un beau jour on apprit que…	Jusqu'**au jour où on avait sobrement annoncé que**…	Jusqu'**à la publication d'un sobre communiqué révélant que**…	Then came de first bald statement that…	57
7;5;12; 2	Les potins les plus fantastiques ne tardèrent pas à circuler	**les échotiers s'étaient tout aussitôt déchaînés**	**à partir de là, les rumeurs des échotiers s'étaient donné libre cours.**	After that, the rumors of the gossip writers had started.	58

7; 5;12; 2	La fameuse star d'Hollywood souhaitait y séjourner	**elle** rêvait d'y passer	**l'actrice** rêvait d'y passer	she wanted to spend	59
7; 5;12; 2	insinuait délicatement	**à mots couverts**	**avec tact**	hinted delicately	60
7; 5;12; 2	une demeure digne d'une reine !	**ses quartiers d'été!**	**sa résidence d'été??!**	abode for Royalty	61
8; 5;12; 12	très secrètes	**secrètissimes**	**ultra-secrètes**	very hush-hush	62
7-8; 6;12;2	M. Merryweather s'était laissé dire que l'île avait été achetée par un couple désireux d'y passer sa lune de miel. On chuchotait même le nom du jeune Lord. L**..., touché par les** flèches de Cupidon.	**Mr** Merryweather **avouait s'être** laissé dire en confidence que l'île avait été achetée **en vue d'**une lune de miel : le jeune lord L. avait enfin succombé **à** Cupidon !	**M.** Merryweather **s'était** laissé dire en confidence que l'île avait été achetée **pour** une lune de miel : le jeune lord L. **avait enfin succombé aux** flèches de Cupidon !	for a honeymoon ; had surrendered to Cupid	63

8;6;12;2	En bref, l'île du Nègre fut, cette saison-là, une manne pour les journalistes en mal de copie.	**Pas de doute, l'île du Nègre faisait vendre de la copie** !	**Assurément, l'île du Soldat faisait couler de l'encre** !	Definitely, Soldier Island was news!	64
8;6;12;2	Mon très cher Lawrence…	Lawrence, **très cher**…	**Très cher** Lawrence…	Dearest Lawrence	65
8; 6;12;2	Venez à l'île du Nègre	absolument venir à l'île du **Nègre**	absolument venir à l'île du **Soldat**	must come to Soldier Island	66
8 ; 6 ;12 ;2	du temps passé	**le** bon vieux temps…	bon vieux temps…	old days…	67
8;6;12;2	agrémentant sa signature d'un grand paraphe.	… suivi d'un élégant Constance Culmington **adorné** d'un paraphe.	… suivi d'un élégant Constance Culmington **agrémenté** d'un paraphe.	… signed herself with a flourish his *ever Constance Culmington*.	68

8;6;12; 2	essaya de se rappeler	**s'efforça** de se rappeler	**tenta** de se rappeler	cast back in his mind to remember	69
8 ;6;12-13;3	… elle avait poursuivi son voyage jusqu'en Syrie, où elle se promettait de se « griller » à un soleil encore plus brûlant et « communiquer » avec la Nature et les Bédouins.	… elle avait continué sa route jusqu'en Syrie, **afin de** rôtir sous un soleil plus ardent **encore** et de vivre en **symbiose** avec la Nature**… et cette fois les bédouins**.	… elle avait continué sa route jusqu'en Syrie**, où elle se proposait de** rôtir sous un soleil **encore** plus ardent et de vivre en **harmonie** avec la Nature **et les bédouins**.	… she had procedeed to Syria where she proposed to bask in a yet stronger sun and live at one with Nature and the *bedouin*.	70
9;6;13;3	Et s'endormit…	Et s'endormit**.**	Et s'endormit**…**	He slept….	71
9;6;13;3	Véra Claythorne, assise dans un wagon de troisième classe en compagnie de cinq autres voyageurs, fermait les yeux, la tête rejetée en arrière.	Dans le compartiment de troisième classe **où s'entassaient** cinq autres voyageurs, Very Claythorne appuya **la** tête contre le dossier et ferma les yeux.	Dans le compartiment de troisième classe **qu'elle partageait avec** cinq autres voyageurs, Very Claythorne appuya **sa** tête contre le dossier et ferma les yeux.	Very Claythorne, in a third-class carriage with five other travellers in it, leaned her back and shut his eyes.	72

9;6;13;3	Quelle chaleur suffocante dans ce train ! Comme il ferait bon au bord de la mer. Cette situation constituait une vraie aubaine.	**Ce qu'il pouvait faire** chaud**,** dans ce train ! **Se retrouver au bord de la mer ne serait pas du luxe ! Quelle aubaine que** d'avoir décroché ce job !	**Qu'est-ce qu'il faisait** chaud dans ce train ! **Elle serait bien contente d'arriver au bord de la mer ! Une véritable aubaine** d'avoir décroché ce job…	How hot it was travelling by train today! It would be nice to get to the sea! Really a great piece of luck getting this job.	73
9; 6-7;13;3	D'ordinaire, lorsque vous sollicitez un emploi pour les mois de vacances, on vous charge de la surveillance de toute une marmaille… les places de secrétaire à cette époque deviennent de plus en plus rares. Le bureau de placement ne lui donna qu'un maigre espoir.	Quand on se **cherche** un **gagne-pain** pour l'été, on se **retrouve** neuf fois sur dix à surveiller une ribambelle de gosses ; dénicher un poste de **secrétaire temporaire, c'était une autre paire de manches.** Même à l'agence, on ne **l'avait guère bercée** d'espoir.	Quand on **cherchait** un **emploi** pour l'été, on se **retrouvait** neuf fois sur dix à surveiller une ribambelle de gamins ; dénicher un poste de **secrétaire pour la période de vacances était beaucoup plus compliqué.** Même à l'agence, on ne **lui avait guère laissé** d'espoir.	When you wanted a holiday post it nearly always meant looking after a swarm of children – secretarial holiday posts were much more difficult to get. Even the agency hadn't held out much hope.	74
9 ; 7 ;13 ;3	Enfin, la lettre lui était parvenue :	Et puis la lettre était arrivée **:**	Et puis la lettre était arrivée**.**	And then the letter hat come.	75

9; 7;13-14;3	Je suis disposée à vous accorder les appointements proposés par vous, et je compte que vous entrerez en fonction le 8 août.	**Je suis disposée à vous verser le salaire auquel vous prétendez**, étant entendu que vous entrerez en fonction le 8 août.	**Je vous verserai volontiers le salaire que vous demandez**, étant entendu que vous entrerez en fonction le 8 août.	I shall be glad to pay you the salary you ask…	76
9;7;14;4	L'île du Nègre ! Tout récemment, on ne parlait que de cela dans les journaux ! Toutes sortes d'insinuations et d'étranges rumeurs circulaient au sujet de ce coin de terre entouré d'eau.	L'île du **Nègre ! Mais on ne parlait plus que de ça dans tous les journaux** ! **Il courait dessus** toutes sortes de bruits et de ragots fascinants.	L'île du **Soldat ! Mais les journaux n'avaient parlé que de ça, dernièrement** ! Toutes sortes de bruits et de ragots fascinants **circulaient sur elle**.	Soldier Island ! Why, there had been nothing else in the papers lately! All sorts of hints and interesting rumours.	77
9; 7;14;4	En tout cas, la maison, construite par les soins d'un millionnaire américain, était, paraît-il, le dernier cri du luxe et du confort.	**Ce qu'il y avait de sûr, c'est que la maison avait bel et bien** été construite par un milliardaire **et que c'était**, paraît-il, le fin du fin en matière de luxe.	**Une chose était sûre : la maison avait été** construite par un milliardaire **et était**, paraît-il, le fin du fin en matière de luxe.	But the house had certainly been built by a millionaire and was said to be absolutely the last word in luxury.	78
9-10; 7;14;4	Miss Véra Claythorne, fatiguée par ce dernier trimestre de classe, songeait : « La situation de professeur de culture physique dans	**Éreintée par un dernier** trimestre scolaire éprouvant, Very Claythorne pensa : « **Prof de gym** dans une école de	**Fatiguée par un trimestre** scolaire éprouvant, Vera Claythorne pensa : « **Professeur de gymnastique** dans une	Vera Claythorne, tired by a recent strenuous term at school, thought to herself, "Being a games mistress in a third-class school isn't	79

	une école de troisième ordre n'est guère reluisante… Si seulement je pouvais dénicher une place dans un établissement passable ! »	troisième zone, **ce n'est pas une vie**… Si seulement je pouvais me faire embaucher **dans une boîte pas trop moche** ! »	école de troisième zone, **ce n'est pas la gloire**… Si seulement je pouvais me faire embaucher **dans un établissement *correct*** ! »	much of a catch.. If only I could get a job at some *decent* school."	
10; 7;14;4	« Je dois encore m'estimer heureuse. Les gens n'aiment pas d'ordinaire prendre chez eux une personne qui a passé en justice… même si on l'a acquittée. » Le coroner l'avait même complimentée sur sa présence d'esprit et son courage.	« Mais j'ai déjà de la chance **d'avoir trouvé ça**. Après tout, une enquête judiciaire, ça fait toujours mauvais effet, même si **pour moi ça s'est terminé par un non-lieu !** » **Le coroner** l'avait même félicitée pour sa présence d'esprit et son courage.	« Mais j'ai déjà **eu** de la chance **de trouver cet emploi**. Après tout, une enquête judiciaire, ça fait toujours mauvais effet, même si **le coroner a prononcé un non-lieu en ma faveur** ! » **Il** l'avait même félicitée pour sa présence d'esprit et son courage.	"But I'm lucky to have even this. After all, the people don't like a Coroner's Inquest, even if the Coroner *did* acquit me of all blame!" He had even complimented her on her presence of mind and courage, she remembered.	80
10 ; 7 ;14 ;4	En somme, l'enquête lui avait été tout à fait favorable. Et Mme Hamilton lui avait témoigné la plus grande bonté, seul Hugo… (*Mais elle ne voulait point penser à Hugo*.)	Ca n'aurait pas pu se passer mieux. Et **Mrs** Hamilton avait été la bonté même. **Il n'y avait que Hugo qui…** ***mais elle n'allait pas se mettre à penser à Hugo !***	**Vu les circonstances,** ça n'aurait pas pu se passer mieux. Et **Mme** Hamilton avait été la bonté même. **Seul Hugo…** ***mais elle ne voulait pas penser à Hugo !***	For an inquest, it couldn't have gone better. And Mrs. Hamilton had been kindness itself to her – only Hugo – *but she wouldn't think of Hugo!*	81

10; 7-8; 14-15;4	Soudain, malgré la chaleur étouffante du compartiment, elle frissonna et regretta de se rendre au bord de la mer.	Soudain, malgré la chaleur **qui régnait dans le** compartiment, elle frissonna et **regretta** d'aller à la mer.	Soudain, malgré la chaleur **du** compartiment, elle frissonna **et se prit à regretter** d'aller à la mer.	Suddenly, in spite of the heat in the carriage, she shivered and wished she wasn't going to the sea.	82
10; 8;15;4-5	Un tableau se dessinait nettement en son esprit. *Elle voyait la tête de Cyril monter et descendre à la surface de l'eau et se dirigeant vers les rochers*. La tête montait et descendait… Et elle-même, Véra, en nageuse experte, se rapprochait de lui, fendait les vagues avec aisance, mais persuadée qu'elle arriverait… trop tard…	Une image **hantait** son esprit : ***la tête de Cyril qui jouait les ludions alors qu'il*** *nageait vers le rocher****, sa tête qui dansait comme un bouchon*** – de haut en bas**,** de haut en bas… **Et elle qui nageait à la rescousse à larges brasses maîtrisées, qui fendant l'eau dans le sillage du gamin tout en** sachant pertinemment qu'elle **ne le rattraperait que trop tard**…	Une image **distincte s'imposa à** son esprit : Cyril qui nageait vers le rocher, **sa tête tressautant de haut en bas** comme un bouchon… De haut en bas **–** de haut en bas… **Et elle qui nageait pour le rattraper, qui fendait l'eau à grandes brasses maîtrisées,** sachant pertinemment qu'elle **n'arriverait pas à temps**…	A picture rose clearly before her mind. Cyril's head bobbing up and down, swimming to the rock… up and down – up and down… and herself, swimming in easy practised strokes after him – cleaving her way through the water, but knowing, only too surely, that she wouldn't be in time…	83
10 ; 8 ;15 ;5	La mer… aux profondeurs chaudes et azurées…	La mer… **son** bleu chaud et profond…	La mer… **d'un** bleu chaud et profond…	The sea – its deep warm blue – …	84

10 ;8 ;15 ;5	Il ne fallait plus penser à Hugo…	**Il ne fallait pas qu'elle pense** à Hugo**…**	**Elle ne devait *pas* penser** à Hugo.	She must not think of Hugo…	85
10 ; 8 ; 15 ;5	Ouvrant les yeux, elle regarda d'un air maussade le voyageur assis en face d'elle, […]	Elle rouvrit les yeux et, sourcils froncés, regarda l'homme **qui était** assis en face d'elle.	Elle rouvrit les yeux et, sourcils froncés, regarda l'homme assis en face d'elle.	She opened her eyes and frowned across at the man opposite her.	86
10 ; 8 ; 15 ;5	« Je parierais que cet homme a parcouru le monde et vu des choses extrêmement intéressantes. »	« Je parie qu'il a roulé sa bosse **dans des régions peu banales**, et qu'il y a vu des choses **pas banales non plus**… »	**Elle songea** : « Je parie qu'il a roulé sa bosse **dans des contrées intéressantes**, et qu'il y a vu des choses **non moins intéressantes**… »	I bet he's been to some interesting parts of the world and seen some interesting things…	87
10 ; 8 ;15 ;5	Philip Lombard, jugeant d'un rapide coup d'œil la jeune fille assise vis-à-vis de lui, songea en lui-même : « Tout à fait charmante… peut-être un peu trop institutrice... »	Jaugeant d'un coup d'œil **oblique** la **fille** qui lui faisait face, **Philip Lombard** pensa : « Plutôt **gironde**… un rien maîtresse d'école peut-être **bien**. »	**Philip Lombard**, jaugeant d'un **rapide** coup d'œil la **jeune femme** qui lui faisait face, pensa **à part lui** : « Plutôt **séduisante**… un rien maîtresse d'école, peut-être. »	Philip Lombard, summing up the girl opposite in a mere flash of his quick moving eyes thought to himself: "Quite attractive – a bit schoolmistressy perhaps."	88

11; 8;15-16;5	Une femme à la tête droite, devait-il se dire, une femme capable de se défendre… en amour comme dans la guerre. Il aimerait bien l'emmener.	Une fille **à qui on ne la faisait pas – une fille capable de jouer le jeu**, en amour comme à la guerre. **Ça ne lui aurait pas déplu de lui faire un brin de rentre-dedans**…	Une fille **qui n'avait pas froid aux yeux, de toute évidence – et qui était capable de se défendre**, en amour comme à la guerre. **Ça pourrait être amusant de se mesurer à elle**…	A cool customer, he would imagine – and one who could hold her own – in love or war. He'd rather like to take her on….	89
11; 8;16;5	Il se renfrogna. Non, inutile de songer à ces balivernes. Les affaires d'abord. Il lui fallait concentrer tout son esprit sur son travail.	Il se **renfrogna**. Non, **pas question ! Pas touche ! Il n'était pas là pour rigoler. Ce qu'il fallait, c'était qu'il se concentre sur son boulot.**	Il se **rembrunit**. Non, **bas les pattes** ! **Là, c'était du sérieux. Il lui fallait se concentrer sur le job.**	He frowned. No, cut out all that kind of stuff. This was business. He'd got to keep his mind on the job.	90
11; 8;16;6	De quoi s'agissait-il en somme ? Ce petit juif s'était montré vraiment trop mystérieux.	**De quoi est-ce qu'il retournait, au juste ? Ce petit youpin** s'était montré **bougrement** mystérieux.	**« Quel était le topo exactement ? » se demanda-t-il. Ce petit bonhomme** s'était montré **sacrément** mystérieux.	What exactely was up, he wondered? That little Jew had been damned mysterious.	91
11; 8;16;6	« C'est à prendre ou à laisser, capitaine Lombard. Cent guinées, hein ? » …	- Cent guinées, **O.K. ? avait-il rétorqué à tout hasard.**	**Pensif il avait murmuré** : - Cent guinées, **hmm ?**	He had said thoughtfully : "A hundred guineas, eh?"	92

11 ; 8 ;16 ;6	… lui avait-il dit alors d'un ton indifférent, comme si une centaine de guinées ne comptaient pas à ses yeux.	Il avait dit ça **sur** un ton dégagé, comme si cent guinées ne représentaient **pour lui qu'une broutille.**	Il avait dit ça **d'**un ton dégagé, comme si cent guinées ne représentaient **rien pour lui.**	He had said it in a casual way as though a hundred guineas was nothing to him.	93
11; 8-9;16;6	*Cent guinées,* alors qu'il était à bout de ressources !	*Cent guinées*, alors qu'il n'avait littéralement plus de quoi **manger à tous les repas !**	*Cent guinées*, alors qu'il n'avait littéralement plus de quoi **faire un repas digne de ce nom !**	*A hundred guineas* when he was literally down to his last square meal!	94
11; 9;16;6	Il avait deviné, toutefois, que le petit juif n'avait pas été dupe ; l'ennui, avec les juifs, c'est précisément notre impuissance à les tromper sur les questions d'argent… ils semblent lire en notre pensée.	**Malgré tout**, il avait bien senti que **le petit Juif** n'était pas dupe ; c'était ça **le chiendent avec ces Juifs, pas moyen de les rouler quand il s'agit de fric : ils connaissent la musique !**	**Mais** il avait bien senti que l'**autre** n'était pas dupe ; c'était ça **l'embêtant avec lui, on ne pouvait pas l'embobiner quand il s'agissant d'argent : il *savait* !**	He had fancied, though, that the little Jew had not been deceived – that was the damnable part about Jews, you couldn't deceive them about money – they *knew*!	95
11 ; 9 ;16 ;6	Il lui avait demandé d'une voix aussi détachée : « Et vous ne pouvez me fournir de plus amples renseignements ? »	Du même ton **dégagé**, il avait demandé : - Vous ne pouvez pas m'en dire **plus** ?	Du même ton **désinvolte**, il avait demandé : - **Et** vous ne pouvez pas m'en dire **davantage** ?	He said in the same casual tone: "And you can't give me any further information?"	96

11; 9;16;6	M. Isaac Morris avait agité avec énergie sa petite tête chauve.	**Mr** Isaac Morris avait secoué sa petite tête chauve **avec une belle détermination** :	**M.** Isaac Morris, **très déterminé**, avait secoué sa petite tête chauve :	Mr. Isaac Morris had shaken his little bald head very positively.	97
11; 9;16;6	[…] Pour mon client, vous êtes un brave homme acculé dans une impasse.	[…] Mon client **sait** que vous avez la réputation d'être **l'homme des situations hasardeuses**.	[…] Mon client **croit savoir** que vous avez la réputation d'être **un homme de ressources dans les situations hasardeuses**.	It is understood by my client that your reputation is that of a good man in a tight place.	98
11; 9;16;6	La gare la plus proche s'appelle Oakbridge ; de là, vous serez conduit en automobile à Sticklehaven, d'où un canot automobile vous emmènera à l'île du Nègre.	La gare la plus proche est Oakbridge **;** on viendra vous y chercher **et on vous conduira** à Sticklehaven, **où un canot** à moteur vous **transportera** sur l'île du **Nègre**.	La gare la plus proche est Oakbridge**,** on viendra vous y chercher **pour vous conduire** à Sticklehaven, **d'où un bateau** à moteur vous **emmènera** à l'île du **Soldat**.	The nearest station is Oakbridge, you will be met there and motored to Stickelhaven where a motor launch will convey you to Soldier Island.	99
11; 9;17;6	« Pour combien de temps ?	- **Et ça va durer** combien de temps ? **avait encore demandé Lombard, sans prendre de gants.**	- **Pour** combien de temps ? **avait interrogé Lombard avec brusquerie.**	Lombard had said abruptely : "For how long?"	100

11; 9;17;6	- Une semaine tout au plus. »	- Un semaine au **grand** maximum.	- Une semaine au maximum.	"Not longer than a week at most"	101
11; 9;17;7	Tirant sur sa courte moustache, le capitaine Lombard avait observé : « Il est bien entendu qu'on n'exigera de moi aucune besogne illégale ? »	Tout en lissant sa petite moustache, le capitaine **Lombard s'était alors enquis** : - Il est bien entendu **que je n'entreprendrai rien d'illégal** ?	Tout en lissant sa petite moustache, le capitaine Lombard **avait dit** : Il est bien entendu **qu'on ne me demandera rien… d'illégal** ?	Fingering his small moustache, Captain Lombard said : "You understand I can't undertake anything – illegal?"	102
11-12 ; 9;17;7	En prononçant ces mots, Lombard avait décroché un vif coup d'œil à son interlocuteur.	**Ce disant**, il avait jeté un regard aigu à son interlocuteur.	**En prononçant ses mots**, il avait jeté un regard aigu à son interlocuteur.	He had darted a very shard glance at the other as he had spoken.	103
12; 9;17;7	Un léger sourire avait effleuré les lèvres charnues du petit Israélite comme il répondait d'un ton grave :	L'ombre d'un sourire avait effleuré **la lippe sémite** de **Mr** Morris tandis qu'il répondait gravement :	L'ombre d'un sourire avait effleuré **les lèvres** de **M.** Morris tandis qu'il répondait gravement :	There had been a very faint smile on the thick Semitic lips of Mr Morris as he answered gravely:	104
12; 9;17;7	« Bien sûr, si l'on vous demande quelque chose d'illégal, vous avez toute latitude de vous retirer. »	- Si on vous **proposait** quoi que ce soit d'illégal, il va de soi que vous **seriez** libre de vous retirer.	- Si on vous **propose** quoi que ce soit d'illégal, il va de soi que vous **serez** libre de vous retirer.	"If anything illegal is proposed, you will, of course, be at perfect liberty to withdraw."	105

12; 9;17;7	Peste soit de ce juif mielleux !	**Sale vermine hypocrite!** Il avait souri !	Il avait souri, **le maudit faux-jeton !**	Damn the smooth little brute, he had smiled!	106
12; 9;17;7	Les lèvres de Lombard s'entrouvrirent en une grimace.	Lombard **se fendit d'un sourire carnassier.**	Lombard, **à son tour, esquissa un rictus.**	Lombard's own lips parted in a grin.	107
12; 9;17;7	En une ou deux occasions, il avait bien failli se faire prendre, mais il s'en était toujours tiré ! Il lui en fallait beaucoup pour le faire hésiter…	Bon dieu, **il avait navigué près du vent plus souvent qu'à son tour** ! **Et il avait toujours réussi à s'en tirer ! Il n'était pas du genre à laisser les scrupules l'étouffer**…	Bon Dieu**, il avait frôlé de près la ligne jaune, en plusieurs occasions ! Mais il s'en était toujours tiré ! À vrai dire, il ne se laissait pas arrêter par grand-chose**…	By Jove, he'd sailed pretty near the wind once pr twice! But he'd always got away with it! There wasn't much he drew the line at really…	108
12; 9;17;7	A quoi bon se tourmenter à l'avance ? Il comptait se donner du bon temps à l'île du Nègre.	Non, **il n'était vraiment pas du genre à laisser les scrupules l'étouffer**. Il eut le sentiment qu'il allait bien s'amuser sur l'île du **Nègre**…	Non, **il ne se laissait pas arrêter par grand-chose**. Il eut le sentiment qu'il allait bien s'amuser sur l'île du **Soldat**…	No, there wasn't much he'd draw the lit at. He fancied that he was going to enjoy himself at Soldier Island….	109

3.3.2. Analyse

En poursuivant notre analyse, nous avons constaté que certains (non-)changements restent incohérents, et que d'autres modifications peinent à être justifiées par le seul argument de modernisation du texte. Plusieurs éléments peuvent expliquer ce constat, notamment le manque de temps pour harmoniser les changements, ou le fait que le traducteur ou la traductrice reste une personne humaine, avec des préférences de formulation et d'écriture.

Dans l'optique de comprendre les changements opérés sur la nouvelle édition du livre d'Agatha Christie, nous avons classé les modifications dans les catégories suivantes : (1) réécriture, (2) vocabulaire, (3) syntaxe, (4) approche sourcière (« sourcier »), (5) approche cibliste (« cibliste »), (6) ponctuation, (7) verbe, (8) temps verbal, (9) préférence, (10) flou, (11) acceptabilité, (12) sens.
Les catégories 1 et 3 sont des changements qui concernent une phrase dans son ensemble. Les catégories 4, 5 et 9, 11 et 12 peuvent concerner un changement intervenu dans une phrase, une partie de phrase, ou un mot. Quant aux catégories 2, 7 et 8, elles concernent en principe seulement un mot ou une expression. Nous avons choisi de différencier les catégories 7 et 8, car les changements opérés sur les verbes dans le texte concernent souvent uniquement le choix du verbe (par exemple, verbe de parole dans les parties de dialogue) ou uniquement le temps verbal. Un changement peut bien entendu être rangé dans plusieurs catégories en même temps.

Illustrons nos propos. Nous avions mentionné dans le chapitre 3.2.2 que nous n'avions rencontré aucune modification de sens dans la nouvelle version du livre. Nous pouvons maintenant dire que nous n'avons rencontré aucune modification de sens *majeure*, mais qu'il existe tout de même quelques divergences d'interprétation. À la ligne 107 du tableau ci-dessus, la phrase :

« Lombard se fendit d'un sourire carnassier. »

devient

« Lombard, à son tour, esquissa un rictus. »

Le sens n'est donc pas tout à fait le même. Cette divergence d'interprétation s'explique par le double sens du mot « grin » en anglais, qui, selon Wordreference, peut être traduit

par « large sourire » ou « rictus ». En contexte, les deux traductions sont possibles à notre sens :

> *"If anything illegal is proposed, you will, of course, be at perfect liberty to withdraw."*
>
> *Damn the smooth little brute, he had smiled! Il was as though he knew very well that in Lombard's past actions legality had not always been a sine qua non ….*
>
> *Lombard's own lips parted in a grin.*
>
> *By Jove, he'd sailed pretty near the wind once or twice! But he'd always got away with it! There wasn't much he drew the line at really…*

Lombard peut aussi bien avoir esquissé un rictus en raison de sa nervosité qu'affiché un sourire carnassier, qui, selon le CNRTL, est « un sourire qui exprime une avidité, une ambition féroces » (*CARNASSIER : Définition de CARNASSIER*, s. d.). Dans le *Oxford Dictionary of English* (*Grin*, s. d.), le mot « *grin* » est défini comme « *a broad smile* » ; la définition est donc très générale. Nous attribuons ce changement à la préférence du réviseur ou de la réviseuse, ou à son interprétation de la personnalité de Philip Lombard.

Autre exemple, à la ligne 25 du premier tableau, la phrase :

« Miss Brent monta dans sa chambre. »

devient dans la version révisée :

« Mlle Brent était en haut, sans sa chambre. »

Hormis la francisation du *Miss* en *Mlle*, nous avons là un changement de sens accompagné d'un souci de traduction sourcière ou, du moins, de respect du texte original, la phrase dans la version anglaise étant :

"Miss Brent was upstairs in her bedroom."

Mlle Brent était donc bien déjà dans sa chambre dans la version anglaise, nous n'avons pas l'information qu'elle y était montée juste avant.

En ce qui concerne l'hypothèse qu'il y ait plus de modifications de sens entre les versions de 1940 et de 1993 qu'entre les versions de 1993 et 2020, elle n'est pas confirmée. Nous avons en effet observé de grandes différences dans le choix du vocabulaire et les tournures de phrases, mais pas plus de divergences d'interprétation qu'entre la version révisée de 2020 et la traduction de 1993 sur les passages qui s'y prêtaient.

*

Le texte de la version révisée a bien été rendu plus moderne dans l'ensemble. Nous pouvons par exemple citer la ligne 9 du premier tableau :

> *Vera hésita un instant :*
>
> *- Vous savez, dit-elle enfin, vous avez reconnu vous-même, [sic] que la vie humaine n'a rien de sacré pour vous ; mais j'ai quand même du mal à imaginer que vous puissiez être l'homme… l'homme qui a enregistré ce disque.*

Dans ce passage, le verbe au subjonctif « puissiez » va être supprimé au profit d'une formulation plus simple :

> *Vera hésita un instant. Enfin, elle dit :*
>
> *- Vous avez reconnu vous-même que la vie humaine n'avait rien de particulièrement sacré à vos yeux. Malgré tout, je ne vous vois pas dans le rôle de… de l'homme qui a enregistré ce disque.*

Il faut dire qu'aujourd'hui les formes passées du subjonctif sont beaucoup moins utilisés en français, et peuvent être compliquées à lire pour certaines personnes.

La modernisation du texte passe par le choix du vocabulaire, de la grammaire utilisée comme nous venons de le voir et aussi par la syntaxe des phrases, comme le montre la ligne 73 du deuxième tableau :

> *« Ce qu'il pouvait faire chaud, dans ce train ! Se retrouver au bord de la mer ne serait pas du luxe ! Quelle aubaine que d'avoir décroché ce job ! »*

devient

« Qu'est-ce qu'il faisait chaud dans ce train ! Elle serait bien contente d'arriver au bord de la mer ! Une véritable aubaine d'avoir décroché ce job… »

La syntaxe de la première phrase exclamative de la version révisée est plus habituelle de nos jours.

Toutefois, quelques (non-)changements dérogent à la règle et nous peinons à les comprendre dans une optique d'adaptation au public contemporain. Prenons par exemple la ligne 58 du deuxième tableau. La phrase :

Les échotiers s'étaient tout aussitôt déchaînés.

devient

À partir de là, les rumeurs des échotiers s'étaient donné libre cours.

Le mot « gossip writer » a été traduit par « échotier » dans les deux versions. Le mot « échotier » n'est que rarement utilisé de nos jours, où nous rencontrons plus volontiers les désignations « chroniqueur et chroniqueuse à potins » ou « journaliste people ». Quant à « s'étaient donné libre cours », cette manière de dire est quelque peu barbare.

Ou encore, un passage entier à la p. 12 de la version FR 1 et 20 de la version FR révisée (hors tableau, puisqu'il n'a subi aucune modification) qui aurait mérité d'être révisé à notre sens :

> *Lui aussi, il aurait plaisir à bavarder du bon vieux temps. Depuis un moment, il avait l'impression que ses copains lui battaient froid. Tout ça à cause de cette fichue rumeur ! Crénom, c'était un peu fort de café… presque trente ans après ! C'était Armitage qui avait craché le morceau, sans doute. Foutu blanc-bec !*

Le général Macarthur est un vieil homme qui peut avoir ses propres expressions, mais, dans la version FR 1, des passages de dialogue autre part dans le livre qui utilisaient des expressions ou mots taxés de vieillis aujourd'hui ont été modernisés. Dans l'exemple ci-dessus, nous pensons à « avoir plaisir à », « battre froid », « crénom » et même « bavarder de », qui n'est plus utilisé de nos jours dans le langage courant.

Certes, la littérature reste un écrit à part, où nous pouvons utiliser des mots et phrases plus colorés que dans les journaux, mais, comme déjà mentionné dans la deuxième partie du présent travail, la langue utilisée pour écrire ou traduire une œuvre continue à être attachée à une époque spécifique et est ainsi responsable du vieillissement des traductions.

*

En ce qui concerne le lien des changements avec la *Retranslation Hypothesis*, nous avons remarqué que de nombreuses interventions sur les textes ont été faites dans une optique de rapprochement d'avec le texte original. Nous pouvons notamment citer la phrase qui se trouve à la ligne 74 du deuxième tableau :

"[…] secretarial holiday posts were much more difficult to get."

passe de

« […] dénicher un poste de secrétaire temporaire, c'était une autre paire de manches. »

dans la version de 1993, à

« […] dénicher un poste de secrétaire pour la période de vacances était beaucoup plus compliqué. »

dans la version de 2020. Le sens est le même, mais la deuxième proposition est indéniablement sourcière.

Encore une fois, des exemples contradictoires viennent jeter une ombre au tableau. La phrase consignée à la ligne 48 du premier tableau a été révisée, alors que la traduction de la version de 1993 est déjà la plus sourcière possible. Voici la phrase en anglais :

"There was only one possible hiding place in it, the tall wardrobe, and he looked into that immediately."

La phrase de 1993

« Il n'y avait qu'un endroit où on aurait pu se cacher : la penderie, et il y jeta aussitôt un coup d'œil. »

devient dans la traduction de 2020

« Il commença par jeter un coup d'œil dans la haute penderie, qui était la seule cachette possible. »

Le sens est le même, mais la formulation est retravaillée dans la version de 2020. Outre sa nature que nous estimons superflue, ce changement va à contre-courant des nombreuses autres modifications non indispensables qui ont été effectuées dans l'optique de rendre le texte plus sourcier.

*

En définitive, nous voyons bien l'effort de modernisation du texte, tant à l'échelle textuelle qu'idéologique.

Comme nous l'avons mentionné à plusieurs reprises, le texte a été révisé afin d'être plus accessible et de ne plus contenir d'éléments racistes. Néanmoins, nous remarquons un certain manque de cohérence ou d'harmonisation dans les modifications apportées et les passages maintenus. Toutes les occurrences du mot « nègre » ainsi qu'un passage antisémite dans le premier chapitre ont bien été modifiés ; cependant, nous avons remarqué que les modifications visant à moderniser le texte n'ont pas été effectuées partout systématiquement, comme le montre l'exemple à la page 20 de la version FR révisée que nous avons cité ci-dessus.

Il est évident que, d'un traducteur ou d'une traductrice à l'autre, le rapport à la règle est variable. Mais dans notre cas, il n'y a eu qu'un ou une seule intervenante, si nous nous référons aux réponses que Madame Duval, directrice des éditions Le Livre de Poche, nous a fournies. Nous pouvons donc émettre la critique que le travail effectué manque de cohérence par endroit. Ceci peut être dû, hors contexte, au manque de formation ou d'expérience du traducteur ou de la traductrice, au manque de directives claires concernant le travail à effectuer, ou au manque de temps. Certaines maisons d'édition ont des guides de rédaction ou de modification, mais nous ne savons pas si un tel document a été utilisé pour *Ils étaient dix*.

Bien que *Ils étaient dix* soit une révision, nous pouvons citer Venuti dans Gürçağlar (2019), qui explique peut-être en partie pourquoi certaines modifications ont été effectuées alors qu'elles n'étaient pas essentielles :

« Retranslations undertaken with the awareness of a preexisting translation "justify themselves by establishing their difference from one or more previous versions" (Venuti 2013c:96). This difference can be traced in the retranslation strategies that inscribe competing interpretations formed on the assumption that previous versions are no longer acceptable (ibid.:26), an assumption usually based on social or ideological premises, rather than an evident linguistic or literary lack in the previous translations. » (Gürçağlar, 2019, p. 487)

3.4. Comparaison des différents travaux de révision avec la version publiée de *Ils étaient dix*

Avec la volonté d'alimenter notre analyse et notre réflexion autour de la révision, nous avons choisi de comparer un extrait de la nouvelle version publiée de *Ils étaient dix* avec ce qu'auraient pu faire d'autres traducteurs et traductrices. Nous avons fait réviser une partie de l'épilogue, qui a globalement subi peu de modifications, à trois traducteurs et traductrices professionnel-le-s ou en fin de formation. Les résultats des travaux effectués par les participant-e-s à l'expérience sont consignés dans un tableau en annexe.

Le premier élément que nous avons relevé, de façon flagrante, est que le concept de révision est bel et bien à prendre dans une acception très large : en nous référant au tableau comparatif, nous pouvons observer une nette différence entre le nombre de modifications apportées par les trois participant-e-s. Au premier abord, cette observation tend à confirmer ce que nous avons relevé au chapitre 2, à savoir que la révision telle que nous l'entendons dans ce travail manque de conceptualisation et donc que le mandat que nous avons donné peut être interprété de différentes façons ; et ce, bien que nous ayons précisé qu'une phrase pouvait tout à fait être reprise en l'état ou alors complètement retraduite, si le ou la participant-e l'estimait nécessaire. En ce qui concerne ce dernier point, aucun-e des participant-e-s n'a procédé à des reformulations complètes ou partielles de phrases. Le participant 3 a par exemple effectué seulement cinq modifications dans tout l'extrait : il s'agit plus précisément de cinq substantifs qui ont été remplacés, dont deux fois « île du Nègre » par « île du Soldat ». En parallèle, la participante 1 est la personne qui a fourni la révision la plus audacieuse, tout en restant très proche du texte de départ.

À propos de l'élimination des passages pouvant être perçus comme racistes, tous les participant-e-s ont effectué les mêmes changements. Quant à la modernisation du texte, nous comprenons que la sensibilité et la compréhension de la consigne soient propres à chacun-e. Dans l'ensemble, les participant-e-s ont jugé qu'il suffisait de faire peu de modifications pour rendre le texte moderne et ont moins retravaillé le texte que la version publiée de *Ils étaient dix*.

Analysons différents passages en détail :

Pages	*Version EN*	*Version FR 1*	*Version FR révisée*	*Participante 1*	*Participante 2*	*Participant 3*
271 ; 187 ; 255	Sir Thomas Legge, Assistant Commissioner at Scotland Yard, said irritably: "But the whole thing's incredible!"	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, **superintendant et directeur adjoint de Scotland Yard**.	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, **l'adjoint du préfet de police.**	- Cette histoire est incroyable ! s'emporta M. Thomas Legge, commissaire divisionnaire chez Scotland Yard.	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta Thomas Legge, commissaire adjoint de Scotland Yard.	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, superintendant et directeur adjoint de Scotland Yard.

La puce de dialogue ci-dessus est la première phrase de l'épilogue. Commençons par observer les changements opérés entre la version FR 1 et la version FR révisée. La principale difficulté de cette phrase réside dans la traduction du titre de police « Assistant Commissioner », qui est spécifique à la hiérarchie de la police londonienne. Il conviendrait de trouver une équivalence satisfaisante en français. Dans la version FR 1, le traducteur a choisi d'expliciter le titre plutôt que de le remplacer par une fonction similaire dans la police française. Dans la version FR révisée, le réviseur ou la réviseuse a choisi de traduire par « adjoint du préfet de police ». En premier lieu, cette traduction nous a paru être contraire à la tendance plus sourcière de la version révisée, car un préfet de police est une désignation franco-française. « Adjoint du préfet de police » serait donc un choix de traduction cibliste. Nous avons ensuite cherché si le grade d'*Assistant Commissioner* avait une équivalence en français. Voici comment est décrite la position d'*Assistant Commissioner* :

> *"The assistant commissioner is the third highest designation in the Scotland Yard police and is responsible for overlooking the security operations in the city" (Scotland Yard Police Hierarchy | Hierarchy in Police, 2012).*

Et la définition de préfet de police est la suivante :

> *« Le préfet de Police est responsable de la sécurité ; il exerce les pouvoirs de police administrative générale. Il assure la sécurité des personnes et des biens à travers toutes les missions des services de Police placés sous son autorité, ainsi que la sécurité civile incluant la lutte contre l'incendie et l'organisation des secours. » (Les missions du préfet de Police | Préfecture de Police, s. d.)*

La Scoltand Yard est active uniquement à Londres et dans ses alentours, et la Préfecture de police l'est uniquement à Paris et en Île-de-France, ainsi qu'à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône. À la lumière de ces informations, est-ce un choix judicieux de traduire *Assistant Commissioner* par préfet de police ? Nous pensons qu'une explicitation ou une traduction plus sourcière conviendrait mieux afin de rester dans la logique des changements majoritairement sourciers apportés au texte. De plus, le version FR révisée élimine complètement la Scotland Yard de la traduction, ce qui implique que nous perdons un élément de sens dans le texte.

Nous voyons dans le tableau ci-dessus que les participantes 1 et 2 ont révisé « superintendant et directeur adjoint » de la version FR 1 d'une autre façon que dans la version FR révisée, alors que le participant 3 a jugé la version FR 1 convenable. Néanmoins, les trois participant-e-s ont conservé « Scotland Yard ». Les participantes 1 et 2 ont également cherché une correspondance du grade d'*Assistant Commissioner* en français. Sur le papier, toutes les propositions de traduction sont des choix d'équivalence de titre en français, la version FR 1 étant légèrement plus explicative. Mais quelle traduction rend le mieux la version originale ? À travers nos recherches, nous avons constaté que l'équivalence parfaite n'existe pas, mais nous avons cependant trouvé une explication sur Wikipédia, faute de mieux :

> *"There is no direct equivalent grade [for* Commissaire*] in a British-style police system. The term commissioner is an inaccurate literal translation.*

> *A newly-graduated* commissaire *may often be found in charge of a police station, so to this end, the grade is equivalent to a British superintendent, although the latter may also be more comparable to a* Commandant de Police à l'Emploi Fonctionnel*. The problem becomes more complicated when* discussing commissaires divisionnaires *and* généraux*, as the grade equivalence is less clear. A* commissaire général *may be a regional head of the* Police Judiciaire *(CID), for instance. In London, this would be a role fulfilled by an assistant commissioner. However, this officer is likely to be more akin in rank to a deputy assistant commissioner. The rank of* a commissaire divisionnaire *is best described as equivalent to a deputy assistant commissioner or commander. […] It is important to note that* commissaires*, as commissioners, are commissioned by the government to undertake civil and administrative duties as well as some quasi-judicial roles." (« Commissaire de Police », 2021a)*

Personnellement, nous privilégierions une traduction qui ne fait pas buter les lecteurs et lectrices francophones, tout en gardant l'élément de la Scotland Yard. Comme l'organisation des corps de police des différents pays francophones d'Europe n'est pas la même et que les grades ne portent pas les mêmes noms, nous ne pouvons trouver une traduction qui rende bien le texte anglais sans qu'elle soit trop générale, comme « officier de Scotland Yard ». Cette proposition passe sous silence le grade et donc la supposée expérience de Thomas Legge. Nous aurions donc tendance à nous rapprocher de la solution proposée par la participante 1.

Outre cette difficulté de traduction, ce passage est également intéressant à analyser en raison de la non-traduction du mot « sir ». En effet, ce dernier a été conservé dans la version FR 1 comme dans la version FR révisée. La non-traduction de « sir » est plus étonnante dans la version FR révisée, car, dans le reste de l'œuvre, les formules d'appel des personnages ont été francisées : « Miss Brent », dans la version FR 1, est devenue « Mlle Brent » dans la version FR révisée. Pourquoi ne pas avoir révisé « sir Thomas Legge » ? À l'origine, « Sir » est utilisé dans la culture britannique comme titre de noblesse. Toutefois, son usage et sa signification se sont élargis au fil des siècles et nous retenons qu'il s'agit de la définition II, 10a du *Oxford English Dictionnary* qui fait foi dans ce contexte :

"As a respectful term of address, and related uses. […] A person of rank or importance (more recently, also spec. a knight or baronet); a lord, a gentleman; one who might be addressed as 'sir'."(« Sir, n. », s. d.)

Dans cette acception, « sir » signifierait donc Monsieur, tout en comportant une grande marque de respect. Les participantes 1 et 2 ont d'ailleurs choisi, respectivement, de traduire par « M. Thomas Legge » et d'enlever simplement le mot « sir ». S'il représentait le titre de noblesse, le mot porterait une majuscule. Nous pensons qu'il est tout à fait possible de franciser ou d'éliminer le mot « sir » dans cette circonstance, comme l'ont fait les participantes 1 et 2, étant donné que la fonction de Thomas Legge est précisée tout de suite après son nom, et que les lecteurs et lectrices comprennent dès lors qu'il s'agit d'une personne haut placée dans la police, à qui l'on doit du respect. Qui plus est, les occurrences suivantes de « sir » dans le texte ont été traduites par « monsieur ».

*

Le deuxième et le troisième passages que nous avons sélectionnés sont exempts de modifications de la part des trois participant-e-s à l'expérience, mais ont été modifiés dans la version FR révisée.

Pages	*Version EN*	*Version FR 1*	*Version FR révisée*	*Participante 1*	*Participante 2*	*Participant 3*
273 ; 188 ; 256	"Surely there's something to be found out on the financial angle, there?"	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- **Il y a sûrement quelque chose à découvrir** en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?

Ces passages nous montrent plusieurs choses. Nous voyons dans le tableau ci-dessus que la phase a été modifiée dans la version FR révisée et que la phraséologie se rapproche au maximum du texte source. Nous voulons souligner par cet exemple qu'il convient de rester prudent lors des travaux de révision, car ce changement a créé une anacoluthe dans la phrase. En effet, le sujet réel du gérondif « en creusant » est le pronom « on », qui n'est pas impersonnel, mais reprend ici l'inspecteur Maine et Thomas Legge (ou la police en

général). En adoptant une attitude sourcière et en optant pour une tournure impersonnelle, le réviseur ou la réviseuse a introduit une anacoluthe dans la phrase, car il n'y a plus de sujet réel pour le gérondif. Aussi, l'ensemble des participante-s a jugé la phrase de la version FR 1 acceptable ; leur non-intervention leur a ainsi évité d'imiter la révision fautive de la version FR révisée.

Pages	*Version EN*	*Version FR 1*	*Version FR révisée*	*Participante 1*	*Participante 2*	*Participant 3*
273 ; 188 ; 257	Inspector Maine smiled. "Not if you knew Morris! He can wangle figures until the best chartered accountant in the country wouldn't know if he was in his head or his heels! We've had a taste of that in the Bennito business. No, he covered his employer's tracks all right."	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	- On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! **Il jonglait si bien** avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays **n'aurait pas su par quel bout s'y prendre** ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son **employeur**.	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.

Dans l'extrait ci-dessus, la version FR révisée a éliminé la phrase « *Inspector Maine smiled.* » Cette modification est cohérente avec ce qui a été fait tout au long du livre, à savoir que les verbes de paroles ou les verbes introducteurs des dialogues ont été déplacés en incise en grande majorité. Dans ce cas, ne s'agissant pas d'un verbe de parole

à part entière mais d'une indication d'expression, nous pensons que la phrase a été supprimée en raison de sa difficulté à l'insérer au milieu de la réplique.

Outre l'intervention que nous venons de mentionner, ce dernier passage illustre bien, selon nous, que la sensibilité personnelle ne peut pas être ignorée et qu'elle se reflète dans le texte. Nous trouvons que l'expression « n'y voir que du feu » est encore utilisée de nos jours en français et compréhensible, ce qu'ont certainement dû penser aussi les participant-e-s puisqu'il et elles ne l'ont pas révisée. Nous rangeons donc cette intervention sous l'étiquette de la préférence, de même que le changement de phrase de « Il savait si bien jongler » à « Il jonglait si bien ».

Pour terminer, le choix de remplacer « patron » par « employeur » est compréhensible dans la mesure où, dans la culture du travail occidentale contemporaine, nous préférons le mot « employeur », qui a des connotations moins autoritaires et hiérarchiques que son aîné. Néanmoins, dans le cas présent, le fait de choisir « employeur » est avant tout une intervention sourcière et rejoint les nombreuses interventions de ce type, non essentielles mais voulues, entreprises tout au long de l'œuvre.

4. Conclusion

Sur la base de notre analyse de la retraduction de l'œuvre considérée, nous pouvons confirmer que la (re)traduction est une pratique étroitement liée à son époque. En effet, « […] comme le rappellent Yuan Li et Xu Jun (1997 : 304), [la retraduction] est inévitable dans l'optique herméneutique, selon laquelle « tout texte est un système ouvert à ses lecteurs ». Et si les temps changent, si les lecteurs changent, la traduction – qui n'est qu'un vecteur de circulation de la compréhension du texte original – doit changer elle aussi » (Collombat, 2004, p. 13). *Ils étaient dix* s'inscrit alors dans la logique de la *Retranslation Hypothesis*, même s'il s'agit d'une révision et non d'une retraduction complète, dans le sens où le texte a été modernisé afin de correspondre aux attentes du lectorat contemporain. À cela s'ajoutent les multiples facteurs auxquels la réédition d'un livre est soumise. En développant des thématiques autour de la nouvelle parution de *Ils étaient dix*, comme le changement de titre, l'acceptabilité et les intentions éditoriales, nous avons mis en exergue des enjeux centraux que comporte l'édition révisée du roman d'Agatha Christie.

Ensuite, au travers des tableaux comparatifs, nous avons pu observer l'évolution de la langue française dans les différentes traductions. Nous avons vu que la syntaxe et le vocabulaire utilisés étaient susceptibles de varier de façon plus ou moins marquée selon l'époque de parution de l'ouvrage. Cependant, nous n'avons pas remarqué de différences de sens majeures : cela signifie qu'un texte ne doit pas nécessairement contenir de faux sens ou de « mauvaises interprétations » pour être modifié ; d'autres considérations entrent en ligne de compte. D'ailleurs, la raison principale de la parution de *Ils étaient dix* en 2020 n'était pas que la version *Dix petits nègres* de 1993 contenait des erreurs ou faiblesses de traduction, mais que le détenteur des droits de l'œuvre voulait gommer les éléments racistes encore présents dans l'ancienne version française. Ainsi, *Ils étaient dix* s'aligne sur la version anglophone actuelle et les traductions en d'autres langues, dans lesquelles l'équivalent du mot « nègre » a été éliminé de leurs pages depuis longtemps. De plus, une retraduction se base en principe sur la version originale d'un livre, tandis qu'une révision se base sur une traduction antérieure, comme c'est notre cas. Il y a alors une moins grande probabilité qu'il y ait des divergences de sens entre une traduction et sa révision qu'entre une traduction et une retraduction.

Bien que nous ayons émis des critiques sur de nombreux passages, *Ils étaient dix* reste une bonne traduction, qui se lit sans accroc. Le manque de cohérence que nous avons pointé à plusieurs reprises ne nuit pas, à notre sens, à la qualité d'ensemble lors de la lecture. Nous avons relevé ces faiblesses dans la révision, car nous avons analysé le livre en profondeur, mais un lecteur ou une lectrice ne remarquera rien, parce qu'il ou elle n'aura qu'une seule version devant les yeux. Dès lors, l'analyse de passages ciblés constitue la limite de notre exercice, car nous nous arrêtons sur des détails afin de pouvoir fournir une critique de traduction et la confronter aux théories traductives présentées.

En outre, nous avons vu que la révision ne disposait pas d'un cadre défini. Jusqu'à quel point les interventions effectuées sur un texte peuvent-elles être qualifiées de révision ? À quel moment les modifications sont-elles considérées comme une retraduction ? Paloposki & Koskinen (2010) ont essayé d'apporter un premier élément de réponse à ces questions, en concluant qu'il était difficile de se limiter à une catégorisation binaire révision/retraduction et qu'il serait plus judicieux d'imaginer un continuum.

Nous terminerons en disant que ce travail reflète bien la réalité de la pratique traductive, la traduction étant une pratique que nous qualifierons d'expérimentale, par opposition

aux sciences dites dures. La langue est malléable et il existe des dizaines de formulations possibles en langue cible pour un seul texte source.

Bibliographie

Agatha Christie

About Agatha Christie—The world's best-selling novelist. (s. d.-b). Consulté le 20 mars 2021, à l'adresse http://www.agathachristie.com/en/about-christie

Absent In The Spring by Agatha Christie. (s. d.). Consulté le 20 mars 2021, à l'adresse http://www.agathachristie.com/stories/absent-in-the-spring

Agatha Christie. (2020). In *Wikipédia*. Consulté le 25 février 2021 à l'adresse https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Agatha_Christie&oldid=177894123

ALPHANT, M. (s. d.). *CHRISTIE AGATHA (1891-1976)*. Encyclopædia Universalis. Consulté 20 mars 2021, à l'adresse http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/agatha-christie/

Christie's Devon. (s. d.). Consulté 20 mars 2021, à l'adresse http://www.agathachristie.com/about-christie/christies-devon

Christie's London. (s. d.). Consulté 20 mars 2021, à l'adresse http://www.agathachristie.com/about-christie/christies-london

The Mousetrap by Agatha Christie. (s. d.). Consulté le 20 mars 2021, à l'adresse http://www.agathachristie.com/stories/the-mousetrap

Histoire du mot « nègre »

Grand dictionnaire encyclopédique Larousse. 7 : Manteau - Paladilhe. (1984). Larousse.

Les principales dates de l'histoire de l'esclavage. (s. d.). L'Obs. Consulté 13 mai 2021, à l'adresse https://www.nouvelobs.com/societe/20060130.OBS4320/les-principales-dates-de-l-histoire-de-l-esclavage.html

Nègre. (2006). In A. Rey (Éd.), *Dictionnaire culturel en langue française—Lehm—Réajuster* (Vol. 3, p. 924-927). Le Robert.

Olivetti, F., & Olivetti, E. (s. d.). Niger. In *Grand Dictionnaire Latin Olivetti*. Olivetti Media Communication. Consulté 13 mai 2021, à l'adresse https://www.grand-dictionnaire-latin.com/dictionnaire-latin-francais.php?lemma=NIGER100

Peut-on encore utiliser le mot « nègre » en littérature, avec Dany Laferrière. (2020, octobre 8). https://www.franceculture.fr/litterature/peut-encore-utiliser-le-mot-negre-en-litterature-avec-dany-laferriere

Rey, A. (Éd.). (2006). *Dictionnaire culturel en langue française—Lehm—Réajuster*. Le Robert.

Ils étaient dix

Aïssaoui, M. (2020, août 26). *Dix petits nègres d'Agatha Christie débaptisé*. Le Figaro.fr. https://www.lefigaro.fr/culture/dix-petits-negres-le-roman-d-agatha-christie-change-de-nom-pour-ne-pas-blesser-20200826

And Then There Were None. (2021a). In *Wikipedia*. Consulté le 25 février 2021 à l'adresse https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=And_Then_There_Were_None&oldid=1008573902

And Then There Were None. (2021b). In *Wikipédia, a enciclopédia livre*. Consulté le 26 février 2021 à l'adresse https://pt.wikipedia.org/w/index.php?title=And_Then_There_Were_None&oldid=60531269

Bri, P. M., & à 21h34, -Locu Le 26 août 2020. (2020, août 26). *Pourquoi «Dix petits nègres» d'Agatha Christie a changé de nom en France*. leparisien.fr. https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/livres/pourquoi-dix-petits-negres-d-agatha-christie-a-change-de-nom-en-france-26-08-2020-8373786.php

Christie, A. (1993). *Dix Petits Nègres*. Le Livre de Poche.

Christie, A. (2011). *And then there were none*. Harper Collins Publisher.

Christie, A., & Chergé, G. de. (2020). *Ils étaient dix*.

Dix Petits Nègres. (2021). In *Wikipédia*. Consulté le 7 avril 2021 à l'adresse https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Dix_Petits_N%C3%A8gres&oldid=181382814

« Dix petits nègres » d'Agatha Christie change de nom en français. (2020, août 26). [InfoSport]. rts.ch. https://www.rts.ch/info/culture/livres/11557163-dix-petits-negres-dagatha-christie-change-de-nom-en-francais.html

« Dix petits nègres » d'Agatha Christie change de titre en France, pour ne pas « blesser ». (s. d.). Consulté 19 novembre 2020, à l'adresse https://www.nouvelobs.com/bibliobs/20200826.OBS32558/dix-petits-negres-d-agatha-christie-change-de-nom-en-france-pour-ne-pas-blesser.html

« Dix petits nègres » : Le best-seller d'Agatha Christie débaptisé. (s. d.-a). RTL.fr. Consulté 23 avril 2021, à l'adresse https://www.rtl.fr/culture/arts-spectacles/dix-petits-negres-le-best-seller-d-agatha-christie-debaptise-7800747182

« Dix petits nègres » : Pourquoi le best-seller d'Agatha Christie change de nom ? (s. d.-b). LCI. Consulté 19 novembre 2020, à l'adresse https://www.lci.fr/medias/litterature-roman-dix-petits-negres-pourquoi-le-best-seller-d-agatha-christie-change-de-nom-2162812.html

En France, le livre «Dix petits nègres» d'Agatha Christie devient «Ils étaient dix»—Le Parisien. (s. d.). Consulté 19 novembre 2020, à l'adresse https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/livres/en-france-le-livre-dix-petits-negres-d-agatha-christie-devient-ils-etaient-dix-26-08-2020-8373441.php

« Ils étaient dix », le nouveau titre français du célèbre roman d'Agatha Christie. (2020, août 26). *La Croix*. https://www.la-croix.com/Culture/etaient-dix-nouveau-titre-francais-celebre-roman-dAgatha-Christie-2020-08-26-1201110850

Le «Dix petits nègres» d'Agatha Christie change de titre. (2020, août 26). *Le Temps*. https://www.letemps.ch/culture/dix-petits-negres-dagatha-christie-change-titre

Le livre "Dix petits nègres" d'Agatha Christie retitré "Ils étaient dix". (s. d.). Consulté 19 novembre 2020, à l'adresse https://www.lesinrocks.com/2020/08/26/actualite/societe/le-livre-dix-petits-negres-dagatha-christie-retitre-ils-etaient-dix/

Le Masque. (s. d.). Consulté le 9 avril 2021, à l'adresse https://www.editions-jclattes.fr/livres-le-masque

Le roman policier « Dix petits nègres » d'Agatha Christie renommé « Ils étaient dix ». (2020, août 26). *Le Monde.fr*. https://www.lemonde.fr/culture/article/2020/08/26/le-roman-policier-dix-petits-negres-d-agatha-christie-devient-ils-etaient-dix_6049982_3246.html

« Les dix petits nègres », le roman d'Agatha Christie renommé. (2020, août 27). Franceinfo. https://www.francetvinfo.fr/economie/emploi/metiers/art-culture-edition/les-dix-petits-negres-le-roman-d-agatha-christie-renomme_4086505.html

Maximetandonnet. (2020). « Dix petits nègres », despotisme de la bêtise. *Maxime Tandonnet - Mon blog personnel*. Consulté le 19 novembre 2020 à l'adresse https://maximetandonnet.wordpress.com/2020/08/28/dix-petits-negres-despotisme-de-la-betise/

Opinion | «Dix petits nègres» rebaptisé : L'ombre d'Agatha Christie. (2020, août 31). Les Echos. https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/opinion-dix-petits-negres-rebaptise-lombre-dagatha-christie-1237967

Point.fr, L. (2020, août 26). *« Dix Petits Nègres » d'Agatha Christie change de nom*. Le Point. https://www.lepoint.fr/culture/dix-petits-negres-d-agatha-christie-change-de-nom-26-08-2020-2389026_3.php

Seze, R. de. (2020, août 27). *Dix petits nègres, Berlinale : «Le révisionnisme des agents du Bien»*. Le Figaro.fr. https://www.lefigaro.fr/vox/culture/dix-petits-negres-berlinale-le-revisionnisme-des-agents-du-bien-20200827

Théories traductologiques

Albachten, Ö. B., Gürçağlar, Ş. T., & Gürçağlar, Ş. T. (2018). *Perspectives on Retranslation : Ideology, Paratexts, Methods*. Routledge. https://doi.org/10.4324/9780203702819

Asimakoulas, D. (2019). Rewriting. In *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (Third edition, p. 494-499). Routledge.

Baker, M., & Saldanha, G. (Éds.). (2019). *Routledge encyclopedia of translation studies* (Third edition). Routledge.

Bensimon, P. (Éd.). (1990). *Retraduire*. Publ. de la Sorbonne Nouvelle.

Berman, A. (1990). La retraduction comme espace de la traduction. *Palimpsestes [en ligne], 4*. https://doi.org/10.4000/palimpsestes.596

Brownlie, S. (2006). Narrative Theory and Retranslation Theory. *Across Languages and Cultures, 7*(2), 145-170. https://doi.org/10.1556/Acr.7.2006.2.1

Collombat, I. (2004). LE XXIe siècle : L'âge de la retraduction. *Translation Studies in the New Millenium. An International Journal of Translation and Interpreting., 2*, 1-15.

Courtois, J.-P. (Éd.). (2014). *De la retraduction : Le cas des romans*. La Lettre volée.

Gambier, Y. (1994). La retraduction, retour et détour. *Meta: Journal des traducteurs, 39*(3), 413. https://doi.org/10.7202/002799ar

Gambier, Y., & Doorslaer, L. van (Éds.). (2010). *Handbook of translation studies* (Vol. 1). John Benjamins Pub. Co.

Gürçağlar, Ş. T. (2019). Retranslation. In M. Baker & G. Saldanha (Éds.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies* (Third edition, p. 484-489). Routledge.

Koskinen, K., & Paloposki, O. (s. d.). *Retranslation*.

Koskinen, K., & Paloposki, O. (2010). Retranslation. In Y. Gambier & L. van Doorslaer (Éds.), *Handbook of Translation Studies* (Vol. 1, p. 294-298). John Benjamins Publishing Company. https://doi.org/10.1075/hts.1.ret1

Ladmiral, J.-R. (2014). *Sourcier ou cibliste*. Les Belles lettres.

Paloposki, O., & Koskinen, K. (2010). Reprocessing texts. The fine line between retranslating and revising. *Accross Languages and Cultures*, *11 (1)*, 29-49.

Tegelberg, E. (2011). La retraduction littéraire – quand et pourquoi? *Babel*, *57*(4), 452-471. https://doi.org/10.1075/babel.57.4.06teg

Venuti, L. (2008). *The translator's invisibility : A history of translation* (2nd edition). Routledge.

Vida, R. A. (2009). *La retraduction : Entre fidélité et innovation. Thèse de doctorat en cotutelle, traductologie et littérature comparée, université Babes-Bolyai, université d'Artois, soutenue le 20 juin 2008*. ANRT. Atelier national de reproduction des thèses.

Titres

Didier, B. (Éd.). (1994). *Dictionnaire universel des littératures. Vol. 3 : P - Z. Répertoires, index, tables* (1. éd). Presses Univ. de France.

Duchet, C. (1973). La Fille abandonnée et La Bête humaine, éléments de titrologie romanesque. *Littérature*, *12*(4), 49-73. https://doi.org/10.3406/litt.1973.1989

Grutman, R. (2004). Titre. In *Le dictionnaire du littéraire* (Presses Universitaires de France, p. 688). Quadrige.

Hanes, V. L. L. (s. d.). The Retitling of Agatha Christe's Ten Little Niggers in Anglophone and Lusophone Markets. *Translation and Literature*. Consulté 15 avril 2021, à l'adresse https://www.academia.edu/36971840/The_Retitling_of_Agatha_Christes_Ten_Little_Niggers_in_Anglophone_and_Lusophone_Markets

La traduction des titres littéraires. (s. d.). Consulté 16 avril 2021, à l'adresse https://fr.readkong.com/page/la-traduction-des-titres-litteraires-4685938

Muradova, L. (2018). *Les titres littéraires : Problèmes de la traduction*. 12.

Roy, M. (2008). Du titre littéraire et de ses effets de lecture. *Protée*, *36*(3), 47-56. https://doi.org/10.7202/019633ar

TITRE : Définition de TITRE. (s. d.). https://www.cnrtl.fr/definition/titre

Van Gorp, H. (Éd.). (2005). *Dictionnaire des termes littéraires*. Champion.

Autres

Cancel culture. (2021). In *Wikipédia*. Consulté le 25 juin 2021 à l'adresse https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Cancel_culture&oldid=183779831

CARNASSIER : Définition de CARNASSIER. (s. d.). Consulté 14 juillet 2021, à l'adresse https://www.cnrtl.fr/definition/academie9/Carnassier

Commissaire de police. (2021). In *Wikipedia*. Consulté le 20 juillet 2021 à l'adresse https://en.wikipedia.org/w/index.php?title=Commissaire_de_police&oldid=1007151220

Cours : Méthodologie de la recherche 2020. (s. d.). Consulté 19 novembre 2020, à l'adresse https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=8179

Grandjean, E. (2021, mai 17). Aux origines de la « cancel culture ». *Information Immobilière*. https://www.infoimmo.ch/articles/cancel-culture-2/

Grin. (s. d.). Oxford Reference. Consulté le 26 juillet 2021, à l'adresse https://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780199571123.001.0001/m_en_gb0351720

Le Grand Robert de la langue française. (s. d.). Consulté 21 mai 2021, à l'adresse https://grandrobert.lerobert.com/robert.asp

Les missions du préfet de Police | Préfecture de Police. (s. d.). Consulté le 20 juillet 2021, à l'adresse https://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/presentation/le-prefet-de-police/les-missions/les-missions-du-prefet-de-police

Paratexte. (s. d.).

RETRADUCTION : Définition de RETRADUCTION. (s. d.). https://www.cnrtl.fr/definition/retraduction

Scotland Yard Police Hierarchy | hierarchy in police. (2012, octobre 29). Hierarchy Structure. https://www.hierarchystructure.com/scotland-yard-police-hierarchy/

Services de traduction—Exigences relatives aux services de traduction = Translation services—Requirements for translation services (1ère éd. 2015-05-01). (2015). ISO.

Sir, n. (s. d.). In *OED Online*. Oxford University Press. https://www.oed.com/view/Entry/180362

Livre non lu mais qui traite du sujet

Monti, E., Schnyder, P., Ladmiral, J.-R., & Institut de recherche en langues et littératures européennes (Université de Haute-Alsace) (Éds.). (2011). *Autour de la retraduction : Perspectives littéraires européennes*. Orizons.

Annexes

Annexe 1 : entretien avec Madam Duval

1er e-mail :

Questions concernant le mémoire de maîtrise d'Amélie Emery, « **Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie Ils étaient dix** »

- Selon la nouvelle version, il s'agit d'une révision du texte et non d'une retraduction. Est-ce bien le cas ?

Oui, Il s'agit d'une simple révision

- Qui a effectué la révision ? Est-ce le traducteur, Gérard de Chergé, sur son propre texte ou est-ce la maison d'édition qui a révisé la traduction de Gérard de Chergé ?

Ce sont les Editions Le Masque, détenteur des droits premiers, qui ont fait cette révision, en accord avec l'ayant-droit et le traducteur

- En dehors du fait d'avoir éliminé le mot « nègre », le texte de la nouvelle édition a également été adapté. Pourquoi **?**

Il y avait un passage sur la judaïté d'un des personnages, page 8, qui a été légèrement modifié aussi. Le vocabulaire a aussi été modernisé, des tournures vieillottes ont été modifiées

- Quel était l'objectif des changements d'écriture apportés dans cette réédition : rendre le texte plus accessible pour les lecteurs contemporains, traduire au plus proche du texte source ? Autre objectif ?
  Quelles en sont les raisons ?

La révision en général a été faite, à la demande de l'ayant droit, pour rendre le texte plus accessible aux lecteurs contemporains. La transformation du terme « nègre » en « soldat » a été effectuée à la demande express de l'ayant droit, le petit-fils d'Agatha Christie

- Pourquoi avoir effectué la révision en 2020 et pas à une autre date, antérieure ou ultérieure ?

La révision du texte avait été décidée il y a deux ans, pour moderniser les textes. La modification du titre et du mot « nègre » a été décidée à l'occasion de

l'adaptation du roman en série télévisée (dont le titre est « Ils étaient dix ») et pour respecter la volonté de l'ayant-droit, la France étant l'un des derniers pays où cette modification n'avait pas été faite.

- La popularité internationale du mouvement *Black Lives Matter* a-t-elle eu une influence sur la décision de réédition ?

Non, aucune

2e e-mail :

- Auriez-vous encore des exemplaires de l'édition traduite en français par Louis Postif en 1940 dans vos archives ? Cela me permettrait de travailler sur l'évolution de la traduction à partir de sa première version et de mieux comprendre les changements opérés par la suite.

Non, c'est malheureusement impossible de sortir un de ces exemplaires des archives

- À la lumière des informations que vous avez fournies et des comparaisons que j'ai déjà effectuée sur les deux versions françaises, je comprends que c'est un collaborateur ou une collaboratrice de la maison d'édition qui a effectué la révision. Cette (ou ces) personne est-elle une professionnelle de la traduction ? Ou travaille-t-elle dans le monde de l'édition sans exercer la traduction/révision comme activité principale ?

Je ne la connais pas personnellement, mais nous faisons toujours appel à des professionnels de la traduction/révision pour ce type de travaux.

Emery Amélie
Étudiante en traduction spécialisée à la Faculté de traduction
et interprétation de l'Université de Genève

Annexe 2 : mandat de révision

Recherche universitaire – mémoire de master

Bonjour,

Merci d'avoir accepté de participer à cette recherche. Dans le cadre de mes études j'effectue un mémoire de master en traduction, intitulé « Du besoin de correspondre aux normes de son temps : la retraduction du roman d'Agatha Christie *Dix petits nègres*. »

Comme vous le savez peut-être déjà, une nouvelle version du célèbre roman d'Agatha Christie est parue l'année dernière, sous le titre *Ils étaient dix*. Il ne s'agit pas d'une retraduction complète du livre, mais d'une révision du texte de la version précédente.

Pour les besoins de ma recherche, j'aimerais comparer la révision qui a été publiée l'année dernière avec la révision que feraient d'autres traducteurs-trices. Votre travail consiste à réviser l'extrait ci-dessous, tiré de la traduction française de 1993, intitulée *Dix petits nègres*. Plus précisément, veuillez :

- éliminer les éléments non acceptables de nos jours (p.ex. éléments perçus comme racistes) ;
- moderniser le texte et/ou l'adapter pour un public francophone (Europe) contemporain.

Vous effectuerez les modifications directement sur l'extrait en activant l'outil « Suivi des modifications » de Word, onglet « Révision ». Il est possible qu'il y ait peu, comme beaucoup de modifications à apporter, faites selon votre sensibilité. Si vous jugez qu'une phrase peut être reprise telle quelle, vous pouvez la reprendre ; tout comme vous pouvez retraduire complètement une phrase si la traduction existante ne vous convient pas. Veuillez ne pas regarder le livre *Ils étaient dix* en parallèle. Vous avez cependant accès au texte source, que vous avez reçu par e-mail avec ce mandat.

Si vous voulez effectuer des commentaires sur votre révision, vous pouvez le faire au fond du document dans l'espace dédié. Ceux-ci ne sont pas obligatoires.

Veuillez enregistrer le document avec le nom « Mandat_révision_vos-initiales ». Les documents seront ensuite anonymisés, comme expliqué dans le formulaire d'information et de consentement.

En cas de questions, n'hésitez pas à m'écrire à l'adresse amelie.emery@etu.unige.ch.

Extrait

Épilogue

- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, superintendant et directeur adjoint de Scotland Yard.

- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec déférence.

- Dix cadavres sur une île ! reprit le digne superintendant. Et pas âme qui vive dans les parages ! Ça ne tient pas debout !

- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua l'inspecteur Maine, imperturbable.

- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ce gens !

- C'est justement là le problème, monsieur.

- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?

- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. Miss Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. Mrs Rogers est morte d'une trop forte dose de chloral. Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.

Le super intendant cligna des paupières :

- Sale affaire.

Il réfléchit deux secondes. Puis il céda de nouveau à l'irritation :

- Et vous prétendez me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? Bon Dieu, ils doivent quand même bien savoir quelque chose !

L'inspecteur Maine haussa les épaules :

- Bah ! ce sont de braves gens de mer parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain O'Nyme – mais ça s'arrête là.

- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?

- Un nommé Morris. Isaac Morris.

- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?

- Il ne dit rien, monsieur. Il est mort.

Le superintendant fronça les sourcils :

- Et on a des renseignements sur ce Morris ?

- Oh ! oui, monsieur. Ce n'était pas le genre de type recommandable. Il y a de ça trois ans, il a été mêlé à l'affaire Bennito – une histoire de courtier marron et d'actions frauduleuses ; rien que nous ayons pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a

également été impliqué dans des trafics de drogue. Là encore, nous n'avons pas de preuve. C'était un homme très prudent, Morris.

- Et il était derrière cette histoire d'île ?

- Oui, monsieur. C'est lui qui s'était porté acquéreur de l'île du Nègre, tout en précisant bien qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.

- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?

L'inspecteur Maine sourit :

- On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.

Le superintendant soupira.

- C'est Morris qui a pris toutes les dispositions là-bas, à Sticklehaven, poursuivit l'inspecteur Maine. Il s'est présenté partout comme le mandataire de « Mr O'Nyme ». Et c'est lui qui a expliqué aux gens qu'on allait procéder à une expérience – suite à un prétendu pari de vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.

Sir Thomas Legge s'agita, troublé :

- Et vous voulez me faire croire que tout le monde a trouvé ça normal ? Même à ce moment-là ?

Maine haussa les épaules :

- Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île du Nègre était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain. Il y donnait des fêtes extravagantes. Au début, les gens du cru devaient certainement en avoir les yeux qui leur sortaient de la tête. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui touchait à l'île du Nègre était forcément invraisemblable. C'est une réaction parfaitement naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.

Le directeur-adjoint voulut bien convenir, d'un air lugubre, qu'il y avait du vrai là-dedans.

- Fred Narracott – le marin qui les a fait passer sur l'île – a tout de même noté un détail intéressant, enchaîna Maine. Il a déclaré qu'il avait été surpris en les voyant. Ils n'étaient « pas du tout comme les invités de Mr Robson ». Je crois d'ailleurs que c'est parce qu'ils avaient l'air si normaux et si quelconques qu'il a enfreint les ordres de Morris et sorti un bateau quand il a été mis au courant de leur S.O.S.

- Quand est-ce qu'ils y sont allés, lui et les autres sauveteurs ?

- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-

midi du 12, dès qu'il a été possible de mettre une embarcation à l'eau. Ils sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. La mer n'avait pas cessé d'être grosse depuis la tempête.

[…]

Source : Christie, A. (1993). *Dix Petits Nègres*. Le Livre de Poche. pp. 187-189

Commentaires

Annexe 3 : formulaire de consentement et d'information

Formulaire d'information et de consentement

RECHERCHE Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie *Dix petits nègres*	
Responsable du projet de recherche :	Emery Amélie, étudiante amelie.emery@etu.unige.ch
Directrice de mémoire :	Rivier Gabrielle, chargée d'enseignement gabrielle.rivier@unige.ch

INFORMATION AUX PARTICIPANT-E-S ET CONSENTEMENT DE PARTICIPATION

Information aux participant-e-s

Objectifs du projet

Ce mémoire de Master vise à déterminer la portée des changements apportés par la révision du célèbre roman d'Agatha Christie *Ils étaient dix*, anciennement *Dix petits nègres*, et les éventuelles répercussions dans la réception de l'œuvre. Il s'intéresse également à la place de la retraduction et de la révision en traductologie et en littérature. Les résultats obtenus permettront d'explorer des pistes de réflexion sur la révision.

Déroulement

Pour cette étude, nous allons notamment observer les différences entre la traduction révisée, publiée sous le titre *Ils étaient dix*, et la révision effectuée par les participant-e-s.

Votre participation consistera à suivre le mandat de révision qui vous sera donné.

Confidentialité et éthique

La révision que vous nous remettrez dans le cadre de cette recherche sera le seul élément collecté vous concernant. Elle sera enregistrée uniquement avec le numéro de participant-e que l'on vous aura attribué. Le travail de révision sera conservé sur l'ordinateur de Mme Emery dont l'accès est protégé par un mot de passe ainsi que sur le serveur de l'Université de Genève. La liste contenant la correspondance entre votre code de participant-e et votre identité sera stockée sur une clé USB dont l'accès est également protégé par un mot de passe. Cette clé sera conservée par Mme Emery dans un endroit tenu secret. La liste sera accessible uniquement aux personnes mentionnées sous la rubrique « Responsable du projet de recherche/Directrice de mémoire » et les données seront détruites lorsque toutes les données auront été traitées, au plus tard le 30 août 2022 (date à laquelle les données seront anonymisées). De cette manière, nous ne posséderons plus de données personnelles vous concernant et nous ne serons plus en mesure d'apparier votre travail de révision à votre identité. Par conséquent, après cette date nous ne serons plus en

mesure de détruire vos données si vous en faites la demande. Les données anonymisées seront conservées sans limite de temps. Elles pourront faire l'objet d'une réutilisation dans des recherches futures et/ou être partagées avec d'autres chercheurs. Le présent formulaire d'information et de consentement sera archivé dans une armoire fermée à clé de la FTI pendant 5 ans sous la responsabilité de Mme Rivier.

En cas d'intérêt de votre part pour les résultats de la recherche, vous pouvez contacter Mme Amélie Emery à l'adresse amelie.emery@protonmail.com dès le 30 septembre 2021.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, vous pouvez vous adresser au Président de la Commission d'éthique de la FTI, Université de Genève, 40 boulevard du Pont-d'Arve, 1211 Genève 4, alexander.kuenzli@unige.ch.

Consentement de participation à la recherche

Sur la base des informations qui précèdent, je confirme mon accord de participation à la recherche « Du besoin de correspondre aux normes de son temps : étude de cas sur la retraduction du roman d'Agatha Christie *Dix petits nègres* », et j'autorise :

- l'utilisation des données à des fins scientifiques, étant entendu que les données resteront anonymes et qu'aucune information ne sera divulguée sur mon identité ; ☐ OUI ☐ NON
- la conservation du travail de révision effectué et de mes données pour la durée mentionnée précédemment ; ☐ OUI ☐ NON
- l'utilisation éventuelle de ma révision (anonymisée) dans d'autres projets de recherche ; ☐ OUI ☐ NON

J'ai choisi volontairement de participer à cette recherche. J'ai été informé-e du fait que je peux me retirer en tout temps sans fournir de justifications et que je peux, le cas échéant, demander la destruction des données me concernant.

Ce consentement ne décharge pas les organisatrices de la recherche de leurs responsabilités. Je conserve tous mes droits garantis par la loi.

Prénom Nom .....

Signature .....

Date .....

ENGAGEMENT DE LA CHERCHEUSE

L'information qui figure sur ce formulaire de consentement et les réponses que nous avons données au participant ou à la participante décrivent avec exactitude le projet. Nous nous engageons à procéder à cette étude conformément aux normes éthiques concernant les projets de recherche impliquant des participant-e-s humain-e-s et en application de la *Directive relative à l'intégrité dans le domaine de la recherche scientifique et à la procédure à suivre en cas de manquement à l'intégrité* de l'Université de Genève. Nous nous engageons à ce que le participant ou la participante à la recherche reçoive un exemplaire de ce formulaire de consentement.

Prénom Nom

Signature

Date

Annexe 4 : tableau comparatif des révisions

Version 1993	**Version révision 2020 publiée**	**Participante 1**	**Participante 2**	**Participant 3**	**Nº de ligne**
- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, **superintendant et directeur adjoint de Scotland Yard.**	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, **l'adjoint du préfet de police.**	- Cette histoire est incroyable ! s'emporta M. Thomas Legge, commissaire divisionnaire chez Scotland Yard.	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta Thomas Legge, commissaire adjoint de Scotland Yard.	- Mais cette histoire est invraisemblable ! s'emporta sir Thomas Legge, superintendant et directeur adjoint de Scotland Yard.	1
- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec déférence.	- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec déférence.	- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec respect.	- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec déférence.	- Je sais, monsieur, répondit l'inspecteur Maine avec déférence.	2
- Dix cadavres sur une île ! reprit **le digne superintendant**. Et pas âme qui vive dans les parages ! Ça ne tient pas debout !	- Dix cadavres sur une île ! reprit **l'APP**. Et pas âme qui vive dans les parages ! Ça ne tient pas debout !	- Dix cadavres sur une île ! reprit le commissaire. Et pas une seule personne en vie dans les parages ! Ça ne tient pas debout !	- Dix cadavres sur une île ! reprit le commissaire adjoint. Et pas âme qui vive dans les parages ! Ça ne tient pas debout !	- Dix cadavres sur une île ! reprit le digne superintendant. Et pas âme qui vive dans les parages ! Ça ne tient pas debout !	3
- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua	- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua	- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua	- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua	- Et pourtant, monsieur, c'est un *fait*, rétorqua	4

l'inspecteur Maine, imperturbable.	l'inspecteur Maine, imperturbable.	l'inspecteur Maine, imperturbable.	l'inspecteur Maine, imperturbable.	l'inspecteur Maine, imperturbable.	
- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ces gens !	- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ces gens !	- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ces gens !	- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ces gens !	- Bon sang, Maine, il faut bien que quelqu'un les ait tués, ces gens !	5
- C'est **justement là** le problème, monsieur.	- C'est **tout le** problème, monsieur.	- C'est justement là le problème, monsieur.	- C'est justement là le problème, monsieur.	- C'est justement là le problème, monsieur.	6
- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?	- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?	- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?	- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?	- Rien qui puisse nous aider dans le rapport du médecin légiste ?	7
- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. **Miss** Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. **Mrs** Rogers est morte d'une trop forte	- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. **Mlle** Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. **Mme** Rogers est morte d'une trop forte dose	- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. Miss Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. Mrs Rogers est morte d'une overdose de chloral.	- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. Miss Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. Mrs Rogers est morte d'une overdose de chloral.	- Non, monsieur. Wargrave et Lombard ont été tués d'une balle de revolver, le premier dans la tête, le second en plein cœur. Miss Brent et Marston ont été empoisonnés au cyanure. Mrs Rogers est morte d'une trop forte dose de chloral.	8

dose de chloral. Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.	de chloral. Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.	Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.	Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.	Rogers a eu le crâne fendu. Blore a eu la tête réduite en bouillie. Armstrong est mort noyé. Macarthur a eu le crâne fracassé par un coup porté derrière la tête et Vera Claythorne a été trouvée pendue.	
Le superintendant cligna des paupières : - Sale affaire.	**Sir Thomas Legge fit la grimace** : - Sale affaire**… de A à Z**.	Le commissaire divisionnaire grimaça : - Sale affaire.	Le commissaire adjoint tressaillit : - Sale affaire.	Le super-intendant cligna des paupières : - Sale affaire.	9
Il réfléchit **deux secondes. Puis il céda de nouveau à l'irritation** : - Et vous **prétendez** me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? **Bon Dieu, ils doivent quand même bien**	Il réfléchit **une minute avant de reprendre, d'un ton irrité** : - Et vous **voulez** me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? **Enfin quoi, ils savent forcément** quelque chose !	Il réfléchit deux secondes. Puis il s'irrita de nouveau : - Et vous prétendez me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? Bon Dieu, ils doivent quand même bien savoir quelque chose !	Il réfléchit deux secondes… puis céda de nouveau à l'irritation : - Et vous prétendez me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? Bon Dieu, ils doivent quand même bien	Il réfléchit deux secondes. Puis il céda de nouveau à l'irritation : - Et vous prétendez me faire croire que vous n'avez rien pu tirer des habitants de Sticklehaven ? Bon Dieu, ils doivent quand même bien	10

savoir quelque chose !			savoir quelque chose !	savoir quelque chose !	
L'inspecteur Maine haussa les épaules : - **Bah ! ce** sont de braves gens de mer parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain O'Nyme **– mais ça s'arrête là.**	L'inspecteur Maine haussa les épaules : - **Ce** sont de braves gens de mer parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain O'Nyme**… et c'est à peu près tout.**	L'inspecteur Maine haussa les épaules : - Bah ! ce sont de braves marins parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain Owen – mais ça s'arrête là.	L'inspecteur Maine haussa les épaules : - Bah ! ce sont de braves gens de mer parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain Owen – mais ça s'arrête là.	L'inspecteur Maine haussa les épaules : - Bah ! ce sont de braves gens de mer parfaitement ordinaires. Ils savent que l'île a été achetée par un certain O'Nyme – mais ça s'arrête là.	11
- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?	- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?	- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?	- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?	- Qui a approvisionné l'île et pris les dispositions nécessaires ?	12
- Un **nommé** Morris. Isaac Morris.	- Un **dénommé** Morris. Isaac Morris.	- Un nommé Morris. Jean Morris.	- Un certain Morris. Isaac Morris.	- Un nommé Morris. Isaac Morris.	13
- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?	- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?	- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?	- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?	- Et lui, qu'est-ce qu'il dit de tout ça ?	14

- Il ne **dit rien**, monsieur. Il est mort.	- Il ne **peut rien dire**, monsieur. Il est mort.	- Il ne dit rien, monsieur. Il est mort.	- Il ne dit rien, monsieur. Il est mort.	- Il ne dit rien, monsieur. Il est mort.	15
Le superintendant fronça les sourcils : - **Et** on a des renseignements sur ce Morris ?	**L'APP** fronça les sourcils : - **On** a des renseignements sur ce Morris ?	Le commissaire divisionnaire fronça les sourcils : - Et on a des renseignements sur ce Morris ?	Le commissaire adjoint fronça les sourcils : - Et on a des renseignements sur ce Morris ?	Le superintendant fronça les sourcils : - Et on a des renseignements sur ce Morris ?	16
- Oh ! oui, monsieur. **Ce n'était pas le genre de type recommandable**. **Il y a de ça trois ans, il a été mêlé à** l'affaire Bennito **– une histoire de courtier marron et d'actions** frauduleuses **; rien que nous ayons** pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a également été **impliqué dans** des trafics de drogue. Là encore, **nous n'avons pas**	- Oh ! oui, monsieur. **C'était un individu peu ragoûtant**. **Il a été impliqué dans** l'affaire Bennito**, il y a trois ans, cette histoire de transactions boursières** frauduleuses**. Nous n'avons rien** pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a également été **mêlé à** des trafics de drogue. Là encore, **impossible à prouver.** C'était	- Oh ! oui, monsieur. Ce n'était pas le genre de type recommandable. Il y a trois ans, il a été mêlé à l'affaire Bennito – une histoire de spéculation et d'actions frauduleuses ; nous n'avons rien pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a également été impliqué dans des trafics de drogue. Là encore, nous n'avons pas de	- Oh oui, monsieur. Ce n'était pas le genre de type recommandable. Il y a de ça trois ans, il a été mêlé à l'affaire Bennito – une histoire de courtage illégal et d'actions frauduleuses ; rien que nous ayons pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a également été impliqué dans des trafics de drogue. Là encore, nous n'avons pas de preuve. C'était un	- Oh ! oui, monsieur. Ce n'était pas le genre de type recommandable. Il y a de ça trois ans, il a été mêlé à l'affaire Bennito – une histoire de courtier malhonnête et d'actions frauduleuses ; rien que nous ayons pu prouver, mais nous sommes sûrs du coup. Il a également été impliqué dans des trafics de drogue. Là encore, nous n'avons pas de	17

de preuve. C'était un homme très prudent, Morris.	un homme très prudent, Morris.	preuve. C'était un homme très prudent, Morris.	homme très prudent, Morris.	preuve. C'était un homme très prudent, Morris.	
- Et il était derrière cette histoire d'île ?	- Et il était derrière cette histoire d'île ?	- Et il était derrière cette histoire d'île ?	- Et il était derrière cette histoire d'île ?	- Et il était derrière cette histoire d'île ?	18
- Oui, monsieur. C'est lui qui **s'était porté acquéreur de l'île du Nègre, tout en précisant bien** qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.	- Oui, monsieur. C'est lui qui **avait négocié l'achat de l'île du Soldat, en prenant soin de préciser** qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.	- Oui, monsieur. C'est lui qui avait acheté l'île du Soldat, tout en précisant bien qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.	- Oui, monsieur. C'est lui qui s'était porté acquéreur de l'île du Soldat, tout en précisant bien qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.	- Oui, monsieur. C'est lui qui s'était porté acquéreur de l'île du Soldat, tout en précisant bien qu'il agissait pour le compte d'une tierce personne, anonyme.	19
- **On pourrait peut-être découvrir quelque chose** en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- **Il y a sûrement quelque chose à découvrir** en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	- On pourrait peut-être découvrir quelque chose en creusant l'aspect financier de l'acquisition ?	20
L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas	- On voit que vous ne connaissiez pas Morris ! **Il jonglait si bien** avec les	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas	L'inspecteur Maine sourit : - On voit que vous ne connaissiez pas	21

Morris ! **Il savait si bien jongler** avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays **n'y verrait que du feu** ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son **patron**.	chiffres que le meilleur expert-comptable du pays **n'aurait pas su par quel bout s'y prendre** ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son **employeur**.	Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	Morris ! Il savait si bien jongler avec les chiffres que le meilleur expert-comptable du pays n'y verrait que du feu ! Nous avons eu un échantillon de ses talents au moment de l'affaire Bennito. Non, il a soigneusement brouillé la piste de son patron.	

Le superintendant soupira. - C'est Morris **qui a pris toutes les dispositions là-bas,** à Sticklehaven, **poursuivit l'inspecteur Maine. Il s'est présenté partout** comme le mandataire de « **Mr** O'Nyme ». Et c'est lui qui a expliqué aux **gens qu'on allait procéder à** une expérience – **suite à un prétendu pari de** vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.	**L'APP lâcha un soupir.** **L'inspecteur Maine poursuivit :** - C'est Morris **qui s'est occupé de tout** à Sticklehaven. **Pour ses démarches, il se présentait** comme le mandataire de « **M.** O'Nyme ». Et c'est lui qui a expliqué aux **habitants qu'il s'agissait d'**une expérience, **d'un pari** –vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.	Le commissaire divisionnaire soupira. - C'est Morris qui a pris toutes les dispositions là-bas, à Sticklehaven, poursuivit l'inspecteur Maine. Il s'est présenté partout comme le mandataire de « M. Owen ». Et c'est lui qui a expliqué aux gens qu'on allait faire une expérience – suite à un prétendu pari de vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.	Le commissaire adjoint soupira. - C'est Morris qui a pris toutes les dispositions là-bas, à Sticklehaven, poursuivit l'inspecteur Maine. Il s'est présenté partout comme le mandataire de « Monsieur Owen ». Et c'est lui qui a expliqué aux gens qu'on allait procéder à une expérience – suite à un prétendu pari de vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.	Le superintendant soupira. - C'est Morris qui a pris toutes les dispositions là-bas, à Sticklehaven, poursuivit l'inspecteur Maine. Il s'est présenté partout comme le mandataire de « Mr O'Nyme ». Et c'est lui qui a expliqué aux gens qu'on allait procéder à une expérience – suite à un prétendu pari de vivre pendant une semaine sur une « île déserte » – et qu'il ne faudrait tenir aucun compte d'éventuels appels à l'aide provenant de là-bas.	22

Sir Thomas Legge **s'agita, troublé** : - Et vous **voulez me faire croire** que **tout le monde a** trouvé ça normal ? Même à ce moment-là ?	Sir Thomas Legge **se trémoussa, déconcerté** : - Et vous **me dites** que **tous ces gens n'ont pas flairé du louche** ? Même à ce moment-là ?	M. Thomas Legge s'agita, troublé : - Et vous voulez me faire croire que tout le monde a trouvé ça normal ? Même à ce moment-là ?	Legge s'agita, troublé : - Et vous voulez me faire croire que tout le monde a trouvé ça normal ? Même à ce moment-là ?	Sir Thomas Legge s'agita, troublé : - Et vous voulez me faire croire que tout le monde a trouvé ça normal ? Même à ce moment-là ?	23
Maine haussa les épaules : - Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île **du Nègre** était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain**. Il** y donnait **des** fêtes extravagantes. **Au début, les gens du cru devaient certainement** en avoir les yeux qui leur sortaient de **la tête**. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui	Maine haussa les épaules : - Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain**, qui** y donnait **les** fêtes **les plus** extravagantes. **J'imagine que les gens du cru, au début, ont dû** en avoir les yeux qui leur sortaient **des orbites**. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui touchait à l'île du	Maine haussa les épaules : - Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île du Soldat était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain. Il y donnait des fêtes extravagantes. Au début, les gens du cru devaient certainement en avoir les yeux qui leur sortaient de la tête. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui touchait à	Maine haussa les épaules : - Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île du Soldat était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain. Il y donnait des fêtes extravagantes. Au début, les habitants du coin devaient certainement en avoir les yeux qui leur sortaient de la tête. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui touchait à	Maine haussa les épaules : - Vous oubliez, monsieur, que le précédent propriétaire de l'île du Soldat était Elmer Robson, le jeune milliardaire américain. Il y donnait des fêtes extravagantes. Au début, les gens du cru devaient certainement en avoir les yeux qui leur sortaient de la tête. Mais ils ont fini par s'y habituer et par considérer que tout ce qui touchait à	24

touchait à l'île du **Nègre** était **forcément invraisemblable**. C'est une réaction **parfaitement** naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.	**Soldat** était **nécessairement incroyable**. C'est une réaction naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.	l'île du Soldat était forcément bizarre. C'est une réaction parfaitement naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.	l'île du Soldat était forcément invraisemblable. C'est une réaction parfaitement naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.	l'île du Soldat était forcément invraisemblable. C'est une réaction parfaitement naturelle, monsieur, quand on y réfléchit.	
Le directeur-adjoint voulut bien convenir, d'un air lugubre, **qu'il y avait du vrai là-dedans.**	**L'APP reconnut** d'un air lugubre **que ce n'était pas faux**. **Maine enchaîna :**	Le commissaire divisionnaire voulut bien convenir, d'un air lugubre, qu'il y avait du vrai là-dedans.	Le commissaire adjoint voulut bien convenir, d'un air lugubre, qu'il y avait du vrai là-dedans.	Le directeur-adjoint voulut bien convenir, d'un air lugubre, qu'il y avait du vrai là-dedans.	25
- Fred Narracott – **le marin qui les a fait passer** sur l'île – **a tout de même noté un détail intéressant, enchaîna Maine**. Il a **déclaré** qu'il avait été surpris **en les voyant. Ils n'étaient « pas du tout comme** les invités de **Mr**	- Fred Narracott – **le passeur qui les a emmenés** sur l'île – **a quand même fait un commentaire éclairant**. Il a **dit** qu'il avait été surpris **de voir des gens si ordinaires. « Rien à voir avec** les invités de **M.** Robson**. » C'est d'ailleurs le fait**	- Fred Narracott – le marin qui les a fait passer sur l'île – a quand même noté un détail intéressant, enchaîna Maine. Il a déclaré qu'il avait été surpris en les voyant. Ils n'étaient « pas du tout comme les invités de M. Robson ». Je crois	- Fred Narracott – le marin qui les a fait passer sur l'île – a tout de même noté un détail intéressant, enchaîna Maine. Il a déclaré qu'il avait été surpris en les voyant. Ils n'étaient « pas du tout comme les invités de Mr Robson ». Je crois	- Fred Narracott – le marin qui les a fait passer sur l'île – a tout de même noté un détail intéressant, enchaîna Maine. Il a déclaré qu'il avait été surpris en les voyant. Ils n'étaient « pas du tout comme les invités de Mr Robson ». Je crois	26

Robson **». Je crois d'ailleurs que c'est parce qu'ils avaient l'air** si normaux **et si quelconques qu'il a enfreint les ordres** de Morris et **sorti un bateau quand il a été mis au courant de leur S.O.S**.	**qu'ils étaient** si normaux**, si discrets, qui l'a décidé à enfreindre les consignes** de Morris et **à se rendre sur l'île quand il a entendu parler des SOS**.	d'ailleurs que c'est parce qu'ils avaient l'air si normaux que, malgré les ordres de Morris, il a sorti un bateau quand il a été mis au courant de leur S.O.S.	d'ailleurs que c'est parce qu'ils avaient l'air si normaux et si quelconques qu'il a enfreint les ordres de Morris et sorti un bateau quand il a été mis au courant de leur S.O.S.	d'ailleurs que c'est parce qu'ils avaient l'air si normaux et si quelconques qu'il a enfreint les ordres de Morris et sorti un bateau quand il a été mis au courant de leur S.O.S.	
- Quand **est-ce qu'ils y sont allés, lui et les autres sauveteurs** ?	- Quand **y sont-ils allés, lui et les autres** ?	- Quand est-ce qu'ils y sont allés, lui et les autres sauveteurs ?	- Quand est-ce qu'ils y sont allés, lui et les autres sauveteurs ?	- Quand est-ce qu'ils y sont allés, lui et les autres sauveteurs ?	27
- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-midi du 12, dès qu'il **a été possible de**	- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-midi du 12, dès qu'il **leur a été possible de**	- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-midi du 12, dès qu'il a été possible de mettre	- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-midi du 12, dès qu'il a été possible de mettre	- Les signaux ont été repérés par une troupe de scouts dans la matinée du 11. Le temps ne permettait pas de prendre la mer ce jour-là. Ils ont donc fait la traversée dans l'après-midi du 12, dès qu'il a été possible de mettre	28

mettre une embarcation à l'eau. **Ils** sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. **La mer n'avait pas cessé d'être grosse depuis la tempête**.	**débarquer sur place**. **Et ils** sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. **Suite à la tempête, la mer était très agitée**.	un canot à l'eau. Ils sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. La mer était restée houleuse depuis la tempête.	une embarcation à l'eau. Ils sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. La mer n'avait pas cessé d'être grosse depuis la tempête.	une embarcation à l'eau. Ils sont tous formels : personne n'aurait pu quitter l'île avant leur arrivée. La mer n'avait pas cessé d'être grosse depuis la tempête.	